tipliées; c'est une quantité de prédictions toutes relatives au même objet, au Messie et à sa religion, et qui sont intimement liées à toute l'histoire judaïque.

XXIII. « Mais, et c'est la seconde objection, le dé-« mon peut faire des prophéties : les Pères de l'Église « en conviennent; ils lui attribuent la plupart des ora-« cles du paganisme. Si la prophétie peut être le lan-« gage du démon, comment peut-on y reconnaître avec « certitude la parole divine?»

XXIV. C'est une question qui partage les savants de décider si les anciens oracles du paganisme, que l'on rapporte, étaient tous des impostures humaines, ou si quelques-uns étaient des œuvres diaboliques. Vandalle et Fontenelle, d'un côté, ont soutenu qu'il n'y avait dans toutes ces prédictions que des fourberies de prêtres intéressés. Le père Balthus et monseigneur de Correvon ont prétendu, au contraire, que parmi ces oracles il y en avait dont le démon était auteur. Ce ne sont pas seulement les auteurs modernes qui sont partagés sur cette question. Si parmi les saints Pères on en trouve qui attribuent au démon divers oracles, on en voit d'autres qui les traitent tous de fables et d'œuvres de l'imposture : tels sont, entre autres, Tatien (1), saint Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe, saint Jean Chrysostôme, saint Jérôme. Entre les philosophes même de l'antiquité, il y avait plusieurs sectes, spécialement celles d'Épicure et d'Aristote, qui traitaient de mensonges et de friponeries tous les oracles que le peuple vénérait. Nous avons vu que, dans le second livre de son Traité de la Divination, Cicéron, réfutant les diverses manières alors usitées de prédire l'avenir, montre qu'il n'y a dans tout cela que fraude et artifice. Mais, au reste, nous n'avons pas intérêt d'entrer dans cette discussion; il nous importe peu que le démon ait fait ou n'ait pas fait des prédictions; que ces prédictions se soient ou ne se soient pas réalisées. En admettant, si on le veut, et de complaisance, qu'il en fait de telles, nous dirons d'abord que nous ignorons la mesure de connaissances que Dieu a données au démon sur les choses de ce monde : ainsi, il serait

(1) Quid est enim divinatio? Cur ab eâ decipimini? Ministra est tibi vigentium in mundo cupiditatum. Vis bellum gerere, et Apollinem consiliarium cædium capis; vis rapere virginem, et dæmonem tibi optas auxilio venire. Ægrotas per te ipse, et, ut Agamemnon, duos consiliarios, ita deos tibi cupis adesse. Quædam furit aquâ potâ, et adhibito thure amens fit; hanc tu vaticinari dicis. Præscius erat futurorum Apollo, et vaticinantium magister se ipse in Daphne frustratus est. Quercus, dic mihi, divinat, rursùmque aves prænuntiant. Tu verò animalibus et plantis ignobilior es. Præclarum tibi erat fieri lignum præsagum, et avium volatum sumere. *Tatiani contra Græcos orat., n.* 19.

Nolite igitur scelerata, impiaque adyta curiosiùs explorare, nec profundorum antrorum hiatus, præstigiis monstrisque plenos, aut thesprotæum lebetem, aut tripodem cyrrhæum, aut ænæum Dodonæ tintinnabulum. Gerandryon autem illud desertis olim in arenis cultum, quodque ibidem celebrabatur oraculum, jam verò cum ipso quercu prorsùs emarcuit, rancidis ac vetustate contritis fabulis relinquite. Enimverò siluit utique fons ille Castalius, siluit Colophonius alter, ac reliquæ simul omnes fatidicæ undæ aruerunt; quas ventoso fastu, sero licet, palàm tamen, aliquandò spoliatas viderunt, posteaquàm illæ cum fabellis omninò defluxissent. Decanta tu nobis Clarium, Pythiam, Didymea, Amphiaraum, Apollinem, Amphilochium. Adde, si lubet, prodigiorum interpretes; adde augures, et somniorum conjectores. Quin age : sis ac simul eos coram Pythio; statue qui divinationes suas farinâ hordeove perficiunt, quique à plurimis etiam non observantur ventriloquos. Jam verò et Ægyptiorum penetralia, et manium apud Etruscos vaticinationes in tenebris jacent. Vesanæ profectò illæ sunt infidelium hominum fallendi artes, ejusdemque fascinationes veluti negociationis sociæ habeantur capræ ad divinandum informatæ, necnon corvi illi quos ad responsa hominibus reddenda homines erudiere. *S. Clemens Alex., Cohort. ad gentes, cap.* 2.

Nos itaque in hæc oracula dicamus, non pauca ex Aristotele et peripateticis colligi posse, quibus everteretur quidquid modò de Pythiâ, cæterisque oraculis, memoratum à Celso est. Ex Epicuro etiam, et iis qui ejus hâc de re sententiam sequuntur, promptum esse ostendere tolli è medio à quibusdam Græcis omnia illa oracula, quæ in totâ Græciâ tantoperè admirationi sunt. *Orig. contra Cels., lib.* 7, *n.* 3.

Enimverò quæcumque ab istis sine ullâ responsi ambiguitate prædicta sint, non ex præsensione quâdam et scientiâ futurorum, sed ex aliquâ tantùm conjiciendi vi pronuntiata ex iis infinita, planè deprehensum esse, imò propè dixerim omnia, prædictionis sæpiùs veritate caruisse, cùm res contrarium oraculo finem et exitum habuissent. Nisi verò, quod raro admodùm, atque unum ex infinitis aliquid, aut casu fortuito, aut spe aliquâ, futurum, augurata contigerit, id veritatis opinionem oraculo conciliet. *Eusebius, Præpar. evang. lib.* 4, *cap.* 12, *init.*

Et verò integræ quoque, ac præcipui nominis philosophorum sectæ hujus opinionis duces ac vindices extitère. Puta qui ex Aristotelis disciplinâ prodierunt, et quotquot deinceps peripatetici nominati sunt, necnon cynici et epicuræi, quos equidem mirari eo nomine plurimum soleo, quod, cùm Græcorum in moribus ab ipsis incunabulis educati fuissent, ac deos esse quos ante diximus pueri à suis quisque parentibus accepissent, nunquàm tamen erroribus illis irretiti ullo modo potuerint. Sed potiùs quæ passim jactabantur oracula, quæque omnium concursu populorum vaticinia celebrabantur, ea, non modò vanitatis ac mendacii coarguerint, sed etiam exitii potiùs quàm utilitatis ullius causas esse demonstrârunt. *Ibid., versùs finem.*

Et in totâ prophetiâ hoc ipsum tractat. Hoc enim maximè opus Dei est, quod non possent dæmones imitari, etiamsi admodùm contendant. Nam in miraculis potest species quædam decipere; futura verò accuratè prædicere unius immortalis naturæ est. Quòd si id dæmones aliquandò fecerint, insipientes fallendo fuerunt; undè et vaticinia eorum semper falsa deprehenduntur. *S. Joannes Chrysost. in Joan., homil.* 14, *al.* 18, *n.* 2.

Hoc autem significat quod post adventum Christi omnia idola conticuerint. Ubi Apollo Delphicus et Loxias? Delius ubi et Clarius, et cætera idola futurorum scientiam pollicentia, quæ reges potentissimos deceperunt? Cur de Christo nihil potuerunt prædicare, nihil de Apostolis ejus, nihil de ruinis et abolitione templorum? Si ergo suum interitum non potuêre prædicare, quomodò aliena, vel bona, vel mala potuerint nuntiare? Quòd si aliquis dixerit multa ab idolis esse prædicta, hoc sciendum, quòd semper mendacium junxerint veritati, et sic sententias temperaverint, ut seu boni, seu mali quid accidisset, utrùmque possit intelligi; ut est illud. Pyrrhi regis Epirotorum : *Aio te, Æacida, Romanos vincere posse* : et Cræsi : *Cræsu transgressus Halym maxima regna perdes. S. Hieronymus, Comment. in cap.* 42 *Isaiæ, lib.* 12.

possible que, par ses lumières naturelles, il prévît des événements futurs, auxquels les nôtres ne peuvent atteindre. Cependant il serait, dans cette hypothèse, impossible de lui accorder la prévoyance des choses qui dépendent de volontés libres, sur lesquelles il n'a point de puissance et qu'il ne peut pas connaître. Au reste, quelles que soient les choses naturelles que ces lumières lui font prédire, ce ne sont pas là, ainsi que nous l'avons exposé, des prophéties. Nous dirons ensuite sur les prophéties ce que nous avons dit sur les miracles : si jamais le démon peut en faire de l'ordre surnaturel, ce n'est que par une permission particulière de Dieu; mais je suis certain que Dieu ne lui permettra pas d'en faire de telles, sans me donner le moyen de découvrir leur auteur. Dieu n'autorise point des prodiges pour accréditer le mensonge : il doit, à lui-même, à ses divins attributs, à sa véracité, à sa bonté, même à sa justice, de prévenir l'erreur funeste où ils entraîneraient.

CHAPITRE II.

ES RROPHÉTIES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

ARTICLE PREMIER.

Des prophéties de l'ancien Testament en général.

I. La question que nous avons à examiner dans ce chapitre, est de savoir si les prophéties de l'ancienne loi prouvent que Jésus-Christ est l'envoyé de Dieu, et que sa religion est la véritable (1). Pour le démontrer, nous avons quatre choses à établir : la première, que les livres qui contiennent l'histoire et la religion du peuple juif existaient avant le temps de la venue de Jésus-Christ; la seconde, que dans ces livres il y a des prédictions qui annoncent un futur envoyé de Dieu et l'établissement d'une nouvelle religion; la troisième, que toutes ces prédictions se sont exactement accomplies dans Jésus-Christ et dans sa religion; la quatrième, que cet accomplissement n'a pu ni être naturellement prévu, ni cadrer avec la prédiction par hasard. La réunion de ces quatre choses forme, ainsi que nous l'avons montré, une preuve de la vérité de la prophétie et une démonstration rigoureuse de la chose prophétisée.

Mais, avant d'entrer dans le détail de ces diverses prophéties, nous avons quelques observations à faire.

II. Deux sortes d'adversaires se présentent ici devant nous, les Juifs qui reconnaissent l'autorité de leurs prophéties, et les incrédules qui la rejettent. Notre tâche envers les uns et les autres est différente. Aux Juifs, nous avons uniquement à prouver que les oracles de leurs prophètes sont relatifs au Messie, et se sont littéralement accomplis en Jésus-Christ. Par rapport aux incrédules, notre travail doit être plus étendu. Nous avons à leur démontrer et ce que les Juifs reconnaissent et ce qu'ils nient : d'abord l'autorité de la prophétie en elle-même, ce que nous avons fait dans le premier chapitre; ensuite la réalité des prophéties judaïques sur le Messie; et enfin l'impossibilité que l'accomplissement littéral de ces prédictions, et la réunion entière, exacte, parfaite, de tous les caractères donnés au Messie par les prophètes, dans la personne de Jésus-Christ, ait été ou prévue dans des causes naturelles, ou effectuée par le hasard.

III. Entre les prophéties de l'ancienne loi, il y en a qui, seules, ne forment pas une démonstration, mais qui, soit par leur réunion avec les autres, soit par les circonstances dont elles sont accompagnées, acquièrent une grande force. Tant qu'elles resteraient isolées, elles ne montreraient dans Jésus-Christ qu'un seul des caractères marqués par les prophètes pour reconnaître le Messie, caractère qui peut lui être commun avec d'autres personnes. Mais, 1° rapprochées de toutes les autres, elles font voir qu'aucun de ces caractères n'a manqué à Jésus-Christ. Par exemple, si nous n'avions, pour établir sa mission, d'autres preuves que des prophéties qui annonçassent la descendance du Messie de David ou sa naissance à Bethléem, cette preuve n'aurait aucune force. Il est né dans le cours de la république judaïque beaucoup d'autres descendants de David, beaucoup d'autres enfants à Bethléem. Mais quand nous joignons ces deux signes du Messie à tous les autres réalisés en Jésus-Christ, ils concourent à prouver qu'il en a tous réunis. 2° La Providence a voulu qu'à ces prophéties, qui, prises séparément, seraient trop générales pour former des démonstrations, fussent joints d'autres caractères qui les particularisent, et qui, ne pouvant être appliqués qu'à Jésus-Christ, montrent clairement que c'est lui qui est l'objet de ces prophéties : nous le verrons lorsque nous en serons à l'examen de ces oracles sacrés.

Nous devons distinguer entre les prophéties celles qui sont démonstratives de celles qui n'ont pas le même degré de clarté et d'autorité. Nous mettons au premier rang toutes celles qui concernent évidemment le Messie et qu'on ne peut appliquer à d'autres sans faire violence au texte. Ce sont les seules qui doivent être employées dans un ouvrage polémique, où il faut raisonner rigoureusement, et ne rien avancer qui puisse être raisonnablement contesté. Mais ces prophéties peuvent être de deux espèces. Il y en a dont le Messie est l'unique objet. On en voit d'autres qui sont relatives à fa fois au Messie et à un autre personnage. Cet autre personnage est l'objet direct de la prophétie, mais elle présente en même temps des caractères qui, ne s'accomplissant pas en lui, se réalisent dans toute leur énergie en Jésus-Christ, et montrent par là qu'il est l'objet indirect de

(1) Igitur in isto gradum conferamus, an qui venturus Christus annuntiabatur jam venerit, an venturus adhuc speretur. Quod ipsum, ut probari possit, etiam tempora sunt nobis requirenda, quando venturum Christum prophetæ annuntiaverunt; ut si ista tempora recognoverimus, venisse eum sine dubio ipsum esse credamus quem venturum, prophetæ canebant; in quem nos, gentes scilicet, credituri annuntiabamur. Et cùm constiterit venisse indubitatè, etiam legem novam ab ipso datam esse credamus, et testamentum novum in ipso et per ipsum nobis dispositum non diffiteamur. *Tertullianus adv. Judæos, cap.* 7.

la prédiction. Ces traits, ces circonstances de la prophétie, sont des prophéties particulières unies à la principale. Nous disons, considérant l'oracle sacré dans son entier, que l'autre personnage en est le premier but, mais que Jésus-Christ en est le but principal (1). Mais nous ne ferons usage de ces sortes de prophéties à double sens, que lorsqu'aux traits relatifs au premier personnage qui est l'objet direct, se trouveront joints des traits qui ne conviennent et qui ne peuvent être appliqués qu'à Jésus-Christ. Tel est, pour en donner un exemple, le psaume 71, dont le titre porte qu'il a été composé pour Salomon, et qui paraît effectivement relatif à ce prince; mais qui renferme des choses tellement magnifiques, qu'elles n'ont été ni n'ont pu être réalisées en lui : comme quand il est dit qu'*il dominera d'une mer jusqu'à l'autre; que tous les rois l'adoreront; que tous les peuples lui obéiront; que toutes les nations seront bénies en lui et le glorifieront* (1). Voyant ces mêmes expressions convenir parfaitement à Jésus-Christ et ces prédictions se réaliser en lui littéralement, nous disons, à la suite des saints Pères (3), que Salomon est l'objet direct de la prophétie, mais qu'elle a un autre objet beaucoup plus étendu et indirect, lequel est Jésus-Christ, descendant de Salomon et accomplissant exactement cet oracle. Nous sommes d'autant plus autorisés à l'entendre ainsi et à faire usage de ce texte, que nous rapportons beaucoup d'autres prophéties dont le Messie est l'objet direct et unique, qui présentent dans lui les mêmes caractères qui se réalisent en entier dans notre Sauveur.

Outre ces textes décisifs, nous en lisons dans les livres saints un très-grand nombre, que nous croyons de même fermement relatifs à Jésus-Christ, qui cependant ne peuvent pas former des démonstrations positives contre ceux qui refusent de le reconnaître. Ce sont d'abord tous les passages des prophètes qui annoncent des choses réalisées en lui, mais qui peuvent être aussi appliquées à d'autres personnages. Ce sont ensuite toutes les figures de l'ancienne alliance, qui, comme autant de lignes, viennent de tous les points de l'histoire hébraïque aboutir à Jésus-Christ comme à leur centre. Il faisait allusion à ces figures si multipliées de sa personne, lorsqu'il disait que, jusqu'à Jean-Baptiste, tous les prophètes et toute la loi avaient prophétisé (1). Son grand apôtre en plusieurs endroits déclare que toute la loi avait pour but de le figurer et de l'annoncer. Tous les Pères de l'Eglise (2), à la suite de ces autorités sacrées,

(1) Superest ut illud dicamus, quòd ea quæ præcedunt in aliis, juxta veritatem et ad impletionem referuntur ad Christum. *S. Hieronymus, Comment. in Osee, lib.* 3, *cap.* 2.

Quocirca, sicut oracula illa divina ad Abraham, Isaac et Jacob, et quæcumque alia signa, vel dicta prophetica, in sacris litteris præcedentibus facta sunt, ita etiam cæteræ ab isto regum tempore prophetiæ, partim pertinent ad gentem carnis Abrahæ, partim verò ad illud semen ejus, in quo benedicuntur omnes gentes cohæredes Christi, per testamentum novum, ad possidendum vitam æternam regnumque cœlorum. Partim ergo ad ancillani, quæ in servitute generat, id est, terrenam Jerusalem, quæ servit cum filiis suis; partim verò ad liberam civitatem Dei, id est, veram Jerusalem æternam in cœlis, cujus filii homines secundùm Deum viventes peregrinantur in terris. Sed sunt in iis quædam quæ ad utramque pertinere intelliguntur; ad ancillam propriè, ad liberam figuratè; tripartita itaque reperiuntur eloquia prophetarum : siquidem aliqua sunt ad terrenam Jerusalem spectantia, aliqua ad cœlestem, nonnulla ad utramque. *S. Augustinus, de Civit. Dei, lib.* 17, *cap.* 5.

(2) Et dominabitur à mari usque ad mare, et à flumine usque ad terminos orbis terrarum... et adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei... Et benedicentur in ipso omnes tribus terræ; omnes gentes magnificabunt eum. *Ps.* 71, 8, 11, 17.

(3) At regem quidem illustrem et magnum fuisse Salomonem, sub quo templum illud quod vocatur Jerosolymitanum constructum fuit haud ignoro. Sed nihil de his quæ in psalmo dicuntur illi contigisse liquet. Nam nec omnes reges eum adoraverunt, nec usque ad terminos orbis terrarum regnavit, nec inimici ejus coràm illo cadentes terram linxerunt. *S. Justinus, Dial. cum Tryphone,* cap. 41.

Sed et hic psalmus Salomoni canere dicitur, quæ tamen soli competunt Christo. Docere non poterunt etiam cætera non ad Salomonem, sed Christum pertinere. *Descendet,* inquit, *tanquàm imber super villas, et velut stillæ stillantes super terram;* placidum descensum ejus, et insensibilem describens de cœlo in carnem : Salomon autem, etsi descendit aliundè, non tamen sicut imber, quia non de cœlo. Sed simpliciora quæque proponam : *Dominabitur,* inquit, *à mari ad mare, et à flumine usque ad terminos terræ.* Hoc soli datum est Christo : cæterùm Salomon et modicæ

Judææ imperavit. *Adorabunt illum omnes reges :* quem omnes, nisi Christum? *Et servient ei omnes nationes :* cui omnes, nisi Christo? *Sit nomen ejus in æwum :* cujus nomen in ævum, nisi Christi? *Ante solem manebit nomen ejus :* ante solem enim sermo Dei, id est, Christus. *Et benedicentur in illo uniwersæ gentes :* in Salomone nulla natio benedicitur; in Christo vera omnis. *Tertullianus adv. Marcion.,* lib. 5, cap. 9.

Cui concordat etiam illud quod in septuagesimo primo psalmo de Christo canitur, qui erat de semine Salomonis oriturus, quod quidem in hunc modum se habet : *Orietur in diebus ejus justitia, et abundantia pacis, donec auferatur luna; et dominabitur à mari usque ad mare, et à flumine usque ad terminos orbis terræ.* Hæc enim de filio Salomonis dicta sunt. *Eusebius, Demonst. evang.* lib. 8.

Præter libros divinæ historiæ ubi regnâsse narratur (Salomon), psalmus etiam 71 titulo nominis ejus inscriptus est, in quo tam multa dicuntur, quæ omninò ei convenire non possunt; Domino autem Christo apertissimâ perspicuitate conveniunt, ut evidenter appareat quòd in illo figura adumbrata sit; in isto autem ipsa veritas præsentata. Notum est enim quibus terminis conclusum fuerit regnum Salomonis; et tamen in eo psalmo legitur, ut alia taceam : *Dominabitur à mari usque ad mare, et à flumine usque ad terminos orbis terrarum;* quod in Christo videmus impleri. *S. Augustinus, de Civitat. Dei,* lib. 17, cap. 8, n. 2.

(1) Omnes enim prophetæ, et lex usque ad Joannem prophetaverunt. *Matth.* 11, 13.

Finis enim legis Christus, ad justitiam omni credenti. *Rom.* 10, 4.

Hæc autem omnia in figurâ contingebant illis : scripta sunt ad corruptionem nostram in quos fines seculorum devenerunt. 1 *Cor.* 10, 11.

Lex pædagogus noster fuit in Christo. *Galat.* 3, 24.

Umbram enim habens lex futurorum bonorum, non ipsam imaginem rerum. *Hebr.* 10, 1.

(2) *V. entre autres,* Origenes contra Celsum, lib. 2, n. 85; in Levit. Homil. 10, *n.* 1; Comment. in Matth., tom. 10, *n.* 10.

S. Athanasius, Orat. 1 contra Arianos, *n.* 59.

S. Hilarius in psalm. 118, 16, *n.* 15; de Trinit., lib. 5, *n.* 17.

S. Cyrillus Hierosol., Catech. 17, cap. 29.

S. Basilius, de Spiritu sancto, cap. 21, *n.* 52.

S. Ambrosius, enarr. in psalm. 65, *n.* 57.

S. Hieronymus, Epist. ad Evangelium, in cap. 11 Jeremiæ, lib. 11; in cap. 5 Epist. ad Galat., lib. 2; in cap. 5 Epist. ad Ephes., lib. 2.

S. Joannes Chrysost., in Joan. Homil. 15 et 16, *n.* 3.

S. Augustinus, enarr. in psalm. 84, *n.* 4, in psalm. 96, *n.* 2; serm. 46 de Pastor., *n.* 35; serm. 160 de verbis Apost., *n.* 6; de Civit. Dei, lib. 7, cap. 32; contrà Faustum, lib. 16, cap. 9 et 28; de Trinitate lib. 4, cap. 7, *n.* 11; de Catechisandis rudibus, cap. 3, *n.* 6.

S. Cyrillus Alex., de Ador. in spiritu et veritate, lib. 6, circà med.

S. Gregorius Magnus, Moral. prælat., cap. 6, *n.* 14; in Ezech. lib. 1, homil. 6, *n.* 15.

(1) S. Augustinus de Prædest. sanctorum, *n.* 17.

(2) Hùc adde propheticorum sermonum divinitatem, et legis Mosaicæ spiritum, adventu Jesu resplendiuisse. Nec enim ante Christi adventum, manifestis argumentis ostendi poterat veteres scripturas divinitùs inspiratas. Christi autem adventus iis qui suspicari poterant legem et prophetias non esse divinas, perspicuè declaravit cœlesti gratiâ esse conscriptas. *Origenes, de Principiis, lib.* 4, *n.* 6.

Et hoc quidem ex omni Scripturarum propheticarum genere dictum esse intelligendum est, ne nisi in adventum Domini ex virginè in hominem procreandi intellectæ et recognitæ fuerint, intelligentiæ eorum vis obsignata habeatur et clausa. *S. Hilarius, in Psalmos prologus,* n. 6.

Illud volo probare, Judæum, sublatis de Christo prophetiis, evertere maximam partem prophetiarum, nec posse apertè ostendere nobilitatem veteris Testamenti, nisi novum admiserit. *S. Joannes Chrysost., Expos. in psalm.* 109, *n.* 2.

Siquidem legis gloria in hoc sita est, quod ad Christum animos convertat. *Idem, in epist. ad Corinth. Homil.* 7, *n.* 3.

Lege libros omnes propheticos, non intellecto Christo, quid tam insipidum et fatuum invenies? Intellige ibi Christum : non solùm sapit quod legis, sed etiam inebriat. *S. Augustinus, in Joan. tract.* 9, *n.* 3.

(3) Numquid non sunt verba quæ locutus est Do-

ont enseigné la même doctrine. Il serait beaucoup trop long de rapporter leurs passages (1). En effet, si Israel n'est pas, comme dit saint Augustin, une nation prophétique (2), son histoire ne présente rien de bien merveilleux. Tout cet amas de rits, de sacrifices, de cérémonies de toute espèce dont était chargée la religion judaïque, quand nous le considérons en lui-même, ne nous offre rien de bien auguste. Mais retournons nos regards sur Jésus-Christ; rapprochons de sa vie, de sa passion, de son sacrifice, de son Eglise, les principaux traits de la vie des personnages hébreux, les divers détails des rits et des sacrifices judaïques; le rapport parfait de l'un à l'autre objet devient vivement frappant. La loi ancienne, moyennant ce rapport admirable, se présente digne de sa divine origine; et tout ce qui nous avait semblé superflu et sans but, prenant un nouveau caractère, est désormais à nos yeux l'œuvre de la plus profonde sagesse (3). Tous ces passages que nous voyons se rapporter à Jésus-Christ, quoiqu'on puisse aussi les appliquer à d'autres, toutes ces figures, par lesquelles on le voit représenté d'avance, sont souverainement utiles pour confirmer la foi des fidèles qui voient avec une grande consolation l'ancien Testament venir de toutes ses parties s'unir et en quelque sorte s'incorporer au nouveau, par Jésus-Christ objet de l'un et de l'autre. Nous pouvons aller plus loin, et dire que l'extrême multiplicité de ces passages et de ces figures, la diversité des traits sous lesquels nous les voyons représenter Jésus-Christ, l'exacte justesse que nous admirons dans leurs rapports avec lui, forment plus qu'un préjugé, et donnent aux esprits non prévenus un motif de croyance très-légitime. Nous n'en ferons cependant pas usage dans un ouvrage où, ayant à ramener des esprits prévenus et à convaincre des esprits obstinés, nous ne voulons rien avancer qui ne soit démonstratif pour eux-mêmes. Nous nous bornerons à celle des prophéties (et elles sont encore en grand nombre), qui forment des démonstrations rigoureuses. Mais nous invitons et les juifs et les incrédules à examiner et à méditer ces rapports si multipliés, si variés, si exacts, entre les principaux traits de l'ancienne loi et les circonstances de la vie du divin fondateur de la loi nouvelle.

C'est une question agitée entre les docteurs chrétiens, de savoir si l'on doit regarder comme des prédictions formelles du Messie les passages de l'ancien Testament qui sont cités dans le nouveau, soit par Jésus-Christ lui-même, soit par ses évangélistes et ses Apôtres. Quelques-uns de nos écrivains ne veulent voir dans ces citations diverses que de simples allusions. D'autres prétendent que ce sont des preuves manifestes que les textes cités étaient des prophéties positives. Il nous semble qu'il est juste de distinguer entre ces citations celles qui sont apportées en preuve par Jésus-Christ ou par ses Apôtres, et dont ils font les bases de leurs raisonnements, de celles qui simplement proposées par forme de discours, et dont le divin Sauveur ou ses Apôtres ne tirent point d'arguments directs. Celles de la seconde classe peuvent être regardées comme de simples allusions : et nous croyons ne devoir pas en faire un usage plus étendu que celui que nous trouvons fait dans les livres saints. Quant aux citations du premier genre, c'est-à-dire celles qui ont pour objet de prouver que Jésus-Christ est le Messie promis à Israël, elles nous paraissent établir démonstrativement une chose qui n'est pas indifférente à notre question actuelle : c'est que les Juifs au temps de Jésus-Christ croyaient que les passages cités étaient relatifs au Messie, et formaient de véritables prophéties de son avénement. Si on eût regardé alors ces passages des prophètes comme ayant un autre sens, un autre objet, l'argument qu'en tiraient Jésus-Christ et ses Apô-

minus in manu prophetarum priorum, cùm adhuc Jerusalem habitaretur, et esset opulenta ipsa, et urbes in circuitu ejus, et ad austrum, et in campestribus habitarentur? *Zachar.* 7, 2.

tres, eût été non-seulement sans force, mais ridicule. Les Juifs à qui on l'aurait proposé auraient répondu avec vérité et de manière à ne laisser lieu à aucune réplique : qu'importent, relativement à la question, les textes que vous citez? Il s'agit de savoir si Jésus est le Messie ; et, pour le prouver, vous apportez des passages étrangers au Messie. Il nous est indifférent de savoir si Jésus a fait telle chose, si telle autre lui est arrivée, puisque ce n'était ni le Messie qui devait faire l'une, ni au Messie que devait arriver l'autre. Au lieu de cela, nous voyons les auteurs sacrés supposer nettement que les textes qu'ils rapportent sont des prophéties du Messie ; ils ne s'occupent pas même de prouver ce point. Ils le regardent comme convenu entre eux et leurs adversaires. Ce sont surtout les écrivains qui travaillaient plus particulièrement à convaincre les Juifs, saint Matthieu qui écrivait parmi eux et pour eux, et saint Paul, dans les Epîtres où il dispute contre les Hébreux, entre autres dans celle qu'il leur adresse, qui emploient ces passages prophétiques et qui en forment leurs preuves. Auraient-ils osé bâtir leurs démonstrations sur des fondements qui auraient été aussi promptement reconnus ruineux? Auraient-ils eu la folle audace, en parlant aux Juifs, de leur supposer cette croyance, si elle eût été fausse?

IV. J'ai dit que l'opinion où étaient les Juifs que les prophéties alléguées en preuve par Jésus-Christ et ses Apôtres avaient rapport au Messie, n'est point indifférente à notre question. D'abord, nous l'opposons avec bien de l'avantage aux Juifs modernes, qui, pour se soustraire aux conséquences évidentes résultantes d'un grand nombre de ces textes, les détournent à d'autres objets. En montrant la contradiction entre leur doctrine et celle de leurs pères, beaucoup mieux instruits qu'eux du vrai sens des prophéties, nous faisons voir que c'est l'intérêt de parti qui leur a fait abandonner l'ancienne tradition. Ensuite vis-à-vis des incrédules mêmes, nous nous servons utilement de cette opinion générale établie au temps de Jésus-Christ, qu'un grand nombre de prophéties judaïques étaient relatives au Messie. En effet, comme nous l'avons observé, le premier point à établir contre les incrédules est qu'antérieurement à Jésus-Christ, les prédictions que nous lui appliquons étaient existantes et connues. Or nous démontrons évidemment cette vérité, en disant : Ces prédictions étaient citées par un parti, avouées par l'autre ; elles existaient donc. Cette confiance d'un côté, cette reconnaissance de l'autre, seraient deux absurdités grossières, si les prophéties n'avaient pas été bien constantes et bien publiques.

Nous pourrions nous arrêter à cette première preuve de l'antériorité des prophéties judaïques à Jésus-Christ. Mais comme c'est ici un article important de la discussion actuelle, il n'est pas inutile d'en multiplier les démonstrations, afin de ne laisser aucun doute sur ce sujet, et de n'avoir plus à y revenir.

Les targum ou paraphrases des livres saints, que les Juifs actuels révèrent à l'égal du texte même, appliquent au Messie un grand nombre de prophéties dont nous nous autorisons. De ces paraphrases, il y en a deux sur lesquelles on doute si elles sont antérieures ou postérieures de quelque temps à Jésus-Christ. Mais il n'y a pas de difficulté sur le targum de Jérusalem : tout le monde convient qu'il était écrit avant la venue du Sauveur ; les prophéties sur le Messie étaient donc connues avant lui.

Ou ces prédictions que nous alléguons existaient, ainsi que nous le soutenons, avant le temps de Jésus-Christ, ou elles ont été fabriquées, soit par lui, soit par les Chrétiens. Mais elles sont consignées dans les livres appartenant primitivement aux Juifs, ennemis acharnés de Jésus-Christ et du Christianisme, écrits dans leur langue, conservés et transmis par eux : c'est des Juifs que nous les tenons. Le témoin le plus certain, le moins suspect, le moins récusable d'un fait quelconque, est celui qui aurait intérêt à le contester. Nous opposons donc avec une force irrésistible le témoignage des Juifs, nos adversaires sur l'antiquité des prophéties, à tous ceux de nos autres adversaires qui entreprendraient de la révoquer en doute. Prétendrait-on que la fraude a été faite de concert avec les Juifs, qui se sont accordés avec nous pour nous donner contre eux-mêmes ces armes victorieuses? Soutiendrait-on que la falsification a été faite à l'insu des Juifs, ou malgré eux, et qu'ils se sont rendus aveugles pour ne pas la voir, ou muets pour ne pas la révéler? Il est nécessaire de choisir entre ces suppositions, et difficile de décider laquelle est la plus ridicule. Ils raisonnaient de même que nos pères dans la foi, les premiers défenseurs de la religion, spécialement saint Justin (1), saint Jean Chrysostôme, Théodoret (1), et surtout saint Augustin dans un grand nombre d'endroits (2). Ils opposaient, sur la réalité des prophéties, avec une force victorieuse, aux païens, qui étaient les incrédules de leur temps, le témoignage des Juifs également incrédules au christianisme. Par l'autorité des prophéties, ils confondaient les uns et les autres : les Juifs, parce qu'ils y croyaient ; les païens, parce qu'ils ne pouvaient pas les contester.

Mais il y a plus encore. Ce ne sont pas seulement les Juifs, ce sont aussi les païens qui nous sont garants de l'antériorité des prophéties au temps de Jésus-Christ. Tous les livres où elles sont consignées avaient été traduits en grec plusieurs siècles auparavant (1). Et lorsque Jésus-Christ parut, ils étaient

(1) Quòd si quis ex iis qui libenter contradicere solent, non nostros hos libros, sed Judæorum, eò quòd etiamnum in eorum synagogis asserventur, proprios esse dicat, ac frustrà religionem his libris acceptam à nobis referri ; noverit ille ex iis ipsis quæ in his libris scripta sunt, non Judæorum, sed nostram esse horum librorum doctrinæ possessionem. Quòd autem hi libri, qui religionis nostræ proprii sunt, etiamnum apud Judæos asservantur, id providentiæ divinæ nobis consulenti opus extitisse. Nam ne ex Ecclesiâ proferentes locum suspicandæ fraudis præbeamus hominibus nobis obtrectandi cupidis, ex Judæorum synagogis eos proferri postulamus, ut ex ipsis illis libris qui adhuc apud eos asservantur, clarè et apertè nostras esse pateat leges quæ à sanctis viris ad doctrinam scriptæ sunt. *S. Justinus, ad Græcos Cohort., cap.* 13.

Vellem nunc adesse omnes Judæos et gentiles, et hoc libro à Judæis accepto psalmum ità legere. Neque enim ignoratis, et in judiciis et ubique, tunc maximè à suspicione remotum esse rerum testimonium, quandò id fertur ab inimicis. Ut ergo hoc quoque eveniat, exhibeamus testimonium ex veteri, ut et Judæi et gentiles pudore afficiantur ; Judæi quidem, videntes et non intelligentes, gentiles verò, videntes libros nobis offerri ab inimicis. Neque enim poterunt ea à nobis esse conficta dicere, cùm non nos, sed qui Christum crucifixerunt, libros nobis qui de ejus potestate loquuntur, asservaverunt. *S. Joannes Chrysost. Expos. in psalm.* 44, *n.* 1.

At vide sapientiam Dei, Scripturas prophetarum non sinit in Ecclesiâ solùm esse, sed et apud Judæos : ut illi coarguerentur, reliquit eas apud Judæos indignos, Dei hostes, Christi inimicos. Cur ergo hoc fecit, nec ab illis Scripturas abstulit? Evidens causa est, nec multâ probatione opus habet, ut prædicatio mea non suspecta esset. Si solus prophetas haberem, posset incredulus contradicere. Aususne essem ego dicere : Dixit Moyses, dixit Isaias, aut dixit reliquus prophetarum ordo de Christo et de iis quæ tempore adventûs ejus eventura erant? Poterat quivis respondere : Undè nos scimus Moysem fuisse prophetam, et hæc dixisse aut prædicâsse, quemadmodùm vobis Christianis ad confirmationem doctrinæ vestræ blaterare visum est, prophetas nempè fingere, et nomina fabulosa comminisci? Nosne debemus hanc auctoritatem admittere? Nunc verò contradicenti, etiamsi magnis munito ratiociniis, omnis sublata occasio est, eò quòd illa testimonia apud ipsos deposita sint, quæ nos ad dogmatum nostrorum defensionem afferimus. *Idem, de mundi Creatione, Orat.* 4, *n.* 5.

(1) Et testimonium quod ab hostibus ferebatur, eum qui prædicabatur sermonem, fide dignum reddebat. Hujus enim sermonis præcones in medium producebant, et Abraham patriarcham qui easdem promissiones acceperit, et Isaacum promissionis fructum, et Jacobum qui eamdem benedictionem à patre retulit, et Judam qui paternam benedictionis sortem suscepit, et Moysem qui hæc prædixit, et regem Davidem qui eadem vaticinatus est, et Isaiam et Jeremiam qui eadem prædicaverant, et Ezechielem et Danielem qui hæc per Spiritum prædicârunt ; totum prætereà prophetarum chorum, qui nostra hæc evidentissimè antè ostendit. Videntes igitur qui audiebant Judæos confiteri hasce voces divinas esse, miracula autem quæ in Christi nomine perficiebantur conspicientes, et signa sua obsides, et pignora sermonum accipientes, prædicationem quidem facilè recipiebant ; credebant autem Deo qui prædicabatur, et Judæorum impias nugas abominabantur. Proindè Judæorum incredulitas divinæ prædicationis non modò impedimentum non fuit, sed iis potiùs qui resistere conabantur, sermoni fidei auctoritatem conciliaverunt. *Theodoretus, de Provid. orat* 10.

(2) Modò fratres nobis serviunt Judæi, tanquàm capsarii nostri sunt ; studentibus nobis codices portant. Audite in quo nobis serviunt, et non sine causâ. Caïn ille frater major, qui occidit minorem fratrem, accepit signum ne occideretur, id est, ut maneat iste populus. Apud illos sunt prophetæ et lex ; in quâ lege et in quibus prophetis Christus prædicatus est. Quandò agimus cum paganis, et ostendimus hoc evenire modo in Ecclesiâ Christi quod antè prædictum est de nomine Christi, de capite et corpore Christi, ne putent nos finxisse illas prædictiones, et ex his rebus quæ acciderunt, quasi futura essent, nos conscripsisse, proferimus codices Judæorum. Nempè Judæi inimici nostri sunt ; de chartis inimici convincitur adversarius. *S. Augustinus, Enarr. in psalm.* 11, *n.* 14.

Propterea autem adhùc Judæi sunt, et libros nostros portant ad confusionem suam. Quandò enim volumus ostendere prophetarum Christum, proferimus paganis istas litteras. Et ne fortè dicant duri ad fidem quia nos Christiani composuimus, ut, cum Evangelio quod prædicamus, finxerimus prophetas, per quos prædictum videretur quod prædicamus : hinc eos convincimus, quia omnes istæ litteræ, quibus Christus prophetatus est, apud Judæos sunt ; omnes ipsas litteras habent Judæi. Proferimus codices ab inimicis, ut confundamus alios inimicos. In quali ergò opprobrio sunt Judæi ! codicem portat Judæus, undè credat Christianus : librarii nostri facti sunt, quomodò solent servi post dominos codices ferre, ut illi portando deficiant, illi legendo proficiant... Sic apparent Judæi de Scripturâ sacrâ quam portant, quomodò apparet facies cæci de speculo : ab aliis videtur, ab ipso non videtur. *Idem, Enar. in psalm.* 56, *n.* 9.

Vide idem, serm. 200 in Epiph. 4 ; serm. 202, in Epiph. 6 ; de Consensu evang. lib. 1, cap. 14, n. 22 ; de Civit. Dei, lib. 4, cap. 34 ; lib. 18, cap. 46, 47 ; Epistola 149, ad Paulinum, cap. 1, n. 9 ; contra Faustum, lib. 13, cap. 10, lib. 16, cap. 21 ; contra duas epist. Pelagianorum, lib. 2, n. 9.

(1) Voyez Joseph, *Antiq. jud, lib.* 12, *cap.* 2.

Quidam igitur homines inter Judæos Dei prophetæ extitère, per quos Spiritus propheticus futura prænuntiavit antequàm fierent. Horum vaticinia diligenter observabant, qui secundùm temporum seriem in Judæâ regnârunt, cùm ea ut in ore vaticinantium emissa fuerant, propriâ Hebræorum linguâ, in libris ab ipsis prophetis conscriptis possiderent. Ptolomæus autem, rex Ægyptiorum, cùm bibliothecam construeret, ut omnium hominum scripta comportare conaretur, certior de his quoque vaticiniis factus, Herodem tunc Judæorum regem per legatos rogavit, ut libros prophetarum ad se mitteret : at rex quidem Herodes eâ quam diximus Hebræorum linguâ scriptos misit. Sed cùm nota Ægyptiis non essent quæ scripta in illis erant, iterùm, legatis missis, ab ipso petiit ut ad se mitteret qui hos libros in græcum sermonem transferrent : quod cùm factum esset, apud Ægyptios quoque hactenùs libri manserunt ; ac ubique apud omnes exstant Judæos qui, quamvis legant, non tamen quid dicatur intelligunt, sed nos pro inimicis habent, et non secùs ac vos. *S. Justinus, Apol.* 1, *cap.* 31.

Deus ille, tantorum bonorum auctor, divinæ scientiæ vi futurum intuitus, singulari egit providentiâ, ut quæ de venturo paulò post generis humani Servatore, eodemque sanctioris erga unum præpotentem Deum religionis omnibus sub sole gentibus doctore futuro, prædicta jam olim essent, ea demùm accuratâ explicatione patefacta, et publicis in bibliothecis collocanda, cunctorum in lucem venirent : immissâ hâc Ptolomæo regi mente divinitùs, nimirùm ut quædam quasi penus esset undè illa postmodùm in populorum omnium usum fructumque promerentur. Enimverò quorum aliter nulla nobis unquàm à Judæis, suorum nobis oraculorum cognitionem invidentibus, copia fieret, eorum divino consilio provisam interpretationem accepimus ; atque ab illis ipsis qui plurimùm apud eos, cùm prudentiâ, tum gentilitiarum quoque litterarum scientiâ præstabant, elaboratam... Cùm enim jam Salvatoris nostri tempora viderentur propiùs advenire, conduceretque maximè saluti omnium gentium quæcumque à prophetis scripta fuerant intelligere, per linguam græcam, quam ferè omnes intelligunt, judaicam scripturam universis proposuit. Aut enim post Salvatoris nostri tempora non habuissemus, Judæis ex invidiâ occultantibus ; aut corruptiores nobis dedissent, aut, si recta haberi potuissent, in suspicionem facilè traductores vocarentur. Salvator ergo noster, qui ut Deus omnia providebat, optimâ dispositione usus, Ptolomæo Ægyptiorum regi traducendorum librorum cupiditatem injecit. *Eusebius, Præparat. evang., lib.* 8, *cap.* 1.

répandus, non-seulement parmi les Juifs, mais parmi les nations, non-seulement dans leur langue originale, mais dans la langue la plus connue, la plus usitée, la plus cultivée par tous les hommes instruits de tous les pays. Les livres prophétiques étaient traduits ; ils existaient donc? Pour les supposer, ou pour les altérer et y insérer les prophéties que nous invoquons, il aurait fallu fabriquer ou corrompre à la fois et le texte hébreu et la version des Septante; il aurait fallu avoir pour complices et tous les Juifs dispersés, et tous les gentils possédant des exemplaires; il aurait fallu que cette multitude immense d'hommes si éloignés les uns des autres eussent part au complot, et gardassent le secret avec une fidélité si exacte, qu'il n'en fût pas resté le moindre soupçon.

De tout cela, il reste démontré aussi complètement, ce me semble, qu'aucun point d'histoire puisse l'être, que les prophéties sur lesquelles nous fondons la preuve de la mission et de la religion de Jésus-Christ existaient long-temps avant lui. Ce premier point établi, il nous reste à prouver les deux autres, savoir : d'abord que ces prophéties se sont exactement accomplies en lui; et ensuite que cet accomplissement n'a pu être ni prévu par les lumières naturelles, ni effectué par hasard : c'est ce que nous ferons voir sur chacune de ces prophéties, lorsque nous les discuterons en détail.

V. « Quand un seul homme, dit Pascal, aurait fait « un livre des prédictions de Jésus-Christ, pour le « temps et pour la manière, et que Jésus-Christ se- « rait venu conformément à ces prophéties, ce serait « une force infinie ; mais il y a bien plus ici. C'est une « suite d'hommes durant quatre mille ans, qui, cons- « tamment et sans variation, viennent l'un ensuite de « l'autre prédire ce même avénement. C'est un peuple « tout entier qui l'annonce et qui subsiste pendant « quatre mille années, pour rendre en corps un témoi- « gnage des assurances qu'ils en ont, et dont ils ne « peuvent être détournés par quelques menaces et « quelque persécution qu'on leur fasse. Ceci est tout « autrement considérable (1). » En effet, si on veut s'arrêter un moment à considérer l'ensemble des prophéties judaïques, on ne peut s'empêcher d'être frappé du tableau qu'elles présentent. On voit bien (et j'ai déjà eu occasion d'indiquer cette réflexion), on voit bien dans les écrits des païens quelques oracles isolés les uns des autres et comme jetés au hasard dans le cours des siècles, dont l'authencité et l'accomplissement sont plus que suspects. Mais, ce qu'on ne voit dans aucun autre peuple, dans aucune autre religion, c'est un corps entier de prédictions, dont l'antiquité bien avérée remonte beaucoup au-delà de tous les écrits connus (2). C'est une chaîne d'oracles dont le premier anneau est attaché à la création du monde, et qui, se prolongeant de là dans toute l'étendue des siècles, embrasse et unit entre eux les anciens et les nouveaux (1). C'est une continuité de prophéties qui précèdent l'origine de la nation, et qui, se liant ensuite à toute son histoire, la suivent dans son progrès, dans ses succès, dans ses revers, dans ses diverses révolutions et jusque dans sa destruction. C'est une unité de vues, de principes, de doctrine, entre des hommes qui, semés de loin en loin dans un intervalle de quatre mille ans, d'Adam à Jean-Baptiste, se concertent avec une justesse parfaite, pour prêcher les mêmes vérités saintes (2),

(1) Pensées de Pascal, chap. 15, n. 2.

(2) Ducam igitur initium à primo apud nos prophetâ et legislatore Moyse. Ac priùs quidem quibus temporibus fuerit ex gravissimis apud vos testimoniis exponam. Nam non modò ex divinis apud nos historiis, quibus nondùm ob veterem majorum errorem, assentiri vultis, hæc demonstrare non aggredior, sed etiam ex vestris, ac nihil ad religionem nostram pertinentibus : ut intelligatis omnibus apud vos, sive sapientibus, sive poetis, sive historiæ scriptoribus, sive philosophis, sive legislatoribus, antiquiorem fuisse primum religionis nostræ magistrum Moysem; quemadmodùm nobis declarant historiæ Græcorum. S. *Justinus, ad Græcos Cohort.*, cap. 9.

Si quem audistis interim Moysem, Argivo Inacho ætate minor est quadringentis penè annis. Nam et septem minùs Danaum, et ipsum apud vos vetustissimum, prævenit. Mille circiter annis cladem Priami antecedit. Possent etiam dicere quingentis ampliùs et Homerum, habens quos sequar. Cæteri quoque prophetæ, etsi Moysi posthumant, extremissimi tamen eorum non retrosiores deprehenduntur primoribus vestris sapientibus, et legiferis, et historicis. *Tert. Apol.*, cap. 19.

Ante Dominum Jesum Christum Joannes præmissus est : missi sunt prophetæ per superiora secula; nec defuerunt qui Christum prædicarent. Tantus enim judex venturus erat, ut multi deberent præire præcones. Ab ipso prorsùs exordio generis humani non cessavit se Christus prophetare, et venturum prænuntiare. S. *August.*, *serm.* 500 *inter dubios, in nat. S. Joan. Bapt.* 1, n. 1.

(1) Propterea ergo, velut ore uno, et linguâ unâ, tum de Deo et mundi origine, tum de hominis creatione, et animæ humanæ immortalitate, et de futuro post hanc vitam judicio, tum de omnibus rebus quarum nobis cognitio necessaria est, summâ et secum ipsis constantiâ, et inter se consensione nos docuerunt; idque ut cum variis locis et temporibus divinam nobis doctrinam traderent. S. *Justinus, ad Græcos Cohort.*, cap. 8.

Videre est quàm amica inter se et consona prophetæ omnes locuti sunt, uno et eodem spiritu, de singulari Dei imperio, mundi origine, et hominis creatione pronuntiantes... Et quid multitudinem prophetarum enumerem, qui et multi fuerunt, et de rebus innumeris amicè inter se et consentaneè dixerunt? *Theoph. Antioch. ad Autol.*, lib. 11, c. 35.

Quantò igitur magis veritas à nobis cognoscitur, qui à sanctis prophetis, sancto Dei Spiritu plenis didicimus! Hinc consona omnes prophetæ et amica inter se dixerunt, ac futuros totius mundi eventus prænuntiârunt. Ipse enim prædictarum rerum et jam perfectarum eventus potest discendi, vel potiùs veri cupidos edocere vera esse, quæ ab illis de temporibus et annis ante diluvium elapsis prædicta sunt; quomodò scilicet se habeat ab origine mundi ad nostram ætatem series. *Ibid.*, lib. 5, cap. 17.

Confirmat autem fidei nostræ veram et salutarem professionem, idem atque unus in plurimis spiritus prophetiæ, per successiones et intervalla non demutans religiosæ doctrinæ prædicationem. S. *Hilarius, de Trinit.*, lib. 5, n. 38.

(2) Hæc dicit Dominus Deus : Tu ergò ille es de quo locutus sum in diebus antiquis, in manu servorum meorum prophetarum Israel, qui prophetaverunt in diebus illorum temporum; ut adducerem te super eos. *Ezech.* 38, 17.

Et incipiens à Moyse et omnibus prophetis, interpretabatur illis in omnibus Scripturis quæ de ipso erant. *Luc.* 24, 27.

Huic omnes prophetæ testimonium perhibent, remissionem peccatorum accipere per nomen ejus omnes qui credunt in eum. *Act.* 10, 43.

Venit ergo Jesus Christus, non ab uno prophetâ, sed ab omnibus prænuntiatus. Et Celsi ignorantia fuit Judæum introducere dicentem ab uno prophetâ Christum prædictum fuisse. *Origenes contra Celsum*, lib 2, n. 79.

Ne obliviscaris nostri, quibus de futuro adventu tuo omnium prophetarum ora cecinerant. S. *Hieronymus, Comment. in Isaiæ*, cap. 14, lib. 3.

De omnium nostrûm Servatore Christo semper frequens sermo est apud sanctos prophetas : nec admonere destiterunt; sed perspicuò denuntiârunt suis temporibus venturum in humanâ formâ Deum Verbum, et miracula operaturum divinitùs. S. *Cyrillus Alex.*, *Comment. in Is.*, lib. 3, tom. 1.

(1) Omnem propheticum sermonem ex divini Spiritûs instinctu profectum non in obscuro est, cùm legimus : *Hæc dicit Dominus*; et iterùm : *Audite verbum Domini*; et rursùm : *Quoniam Deus locutus est*; et in eodem : *Os Domini locutum est ista*. S. *Hilarius*, *tract. in psalm.* 38, n. 1.

Mos erat omnibus qui Dei dicta in alios transmittebant, illud ante omnia constituere, se nihil à semetipsis loqui; sed divina se proferre oracula et scripta ex cœlis delata. S. *Joannes Chrysost. Expos. in ps.* 109, n. 2.

(2) *Voyez* Is. 6, 8, 9; Joan. 1, 4 et seq.; Ezech. 3, 4 et seq.; et alibi.

(3) *Voyez* Osée, 1, 1; Joël, 1, 1; Jonas, 1, 1;

pour annoncer le même avénement, en faire naître l'attente, en soutenir l'espérance (1). C'est un ordre entier de religion fondé sur ses prophètes, sur ce qu'ils prescrivent ou interdisent, sur ce qu'ils rapportent ou promettent, sur ce qu'ils révèlent ou figurent. C'est la législation civile et religieuse, dogmatique, morale, cérémonielle, liée par les prophéties, et par leur moyen ne faisant qu'un seul corps. C'est la destinée temporelle et spirituelle de la nation mêlée continuellement et comme incorporée aux prophéties. C'est toute la vie des patriarches, toute la conduite des Juifs, toute l'administration de leur république, constamment dirigées et réglées par les prophéties : elles sont, dans l'économie hébraïque le motif de tout, le lien de tout, l'explication de tout.

VI. Nous avons remarqué qu'il y a deux sortes de caractères pour discerner les prophéties : les uns négatifs, qui font connaître les fausses prophéties; les autres positifs, auxquels on reconnaît les véritables. Commençons par montrer que l'on ne peut pas attaquer nos prophéties en leur appliquant les caractères négatifs : nous en avons reconnu trois.

En premier lieu, on ne doit pas mettre au rang des vraies prophéties les prédictions qui, de l'aveu de ceux qui les produisent, ne sont pas faites de la part de Dieu. Mais tous les prophètes juifs s'annoncent comme les hérauts du Tout-Puissant (2). Plusieurs d'entre eux rapportent la mission que Dieu leur a donnée, et la manière dont ils l'ont reçue (3). Beaucoup d'autres commencent leur ministère par déclarer que ce qu'ils vont dire est la parole du Seigneur publiée par leur organe. Tous affectent de répéter très-fréquemment cette formule : *Voici ce que dit le Seigneur*. On ne peut donc pas d'abord opposer à leur autorité cette première difficulté.

En second lieu, la fausseté reconnue de la doctrine en faveur de laquelle est faite une prédiction, est une preuve certaine que la prédiction ne vient pas de Dieu. Or on ne voit dans les écrits des prophètes rien de contraire à ce que nous enseigne, je ne dis pas ici la révélation, puisque nos adversaires ne la croient pas, mais la raison et cette loi naturelle qu'on se vante de suivre. Les incrédules, avec toutes leurs recherches, n'ont jamais pu trouver dans la doctrine et dans la morale des prophètes rien qui contredît ce que nous découvrent les lumières naturelles sur Dieu, sur l'homme, sur les rapports entre l'homme et Dieu.

En troisième lieu, nous avons vu que, si la sainteté personnelle du prophète ne peut pas être une note positive de la vérité de sa mission, ses vices doivent être regardés comme une note négative, et qu'on est très-fondé à croire que l'homme vicieux n'est pas l'organe de la Divinité. Mais que peut-on trouver dans les prophètes de l'ancienne loi qui inspire contre leur vertu le plus léger soupçon? Nous les voyons constamment être les hommes les plus en réputation de piété de toute leur nation. Nous voyons leur conduite correspondre dans tous les points avec la morale exacte qu'ils prêchent. Nous voyons leur vie, non-seulement religieuse, mais retirée et austère. Nous les voyons souffrir la persécution, les mauvais traitements, la prison, quelques-uns même la mort, pour soutenir les vérités qu'ils annoncent. Si on veut les accuser d'hypocrisie, qu'on nous dise quel intérêt ils y ont? Si ce ne sont pas des hommes vertueux, à quels caractères reconnaîtrons-nous la vertu (1)?

Mich., 1, 1; Sophon., 1, 1; Agg., 1, 1; Zachar., 1, 1; Malach., 1, 1; et alibi.

(1) Extitêre longè ab hoc tempore viri quidam istis omnibus qui philosophi æstimantur antiquiores, beati et justi et Deo chari, qui Spiritu sancto afflante locuti sunt, et futura vaticinati sunt, quæ quidem nunc fiunt : prophetæ vocantur. Hi verùm soli et viderunt, et hominibus nuntiârunt, neminem metuentes, neminem reveriti, nec gloriæ cupiditate victi. S. *Justinus*, *Dial. cum Tryphone*, cap. 8.

Sed Dei homines, cùm à sancto Spiritu efferrentur, ac prophetæ essent, divinitus docti et sancti et justi fuerunt, utpotè à Deo afflati et eruditi. Quamobrem hâc etiam mercede dignati sunt, ut Dei instrumenta fierent, et sapientiam quæ ab eo est caperent. *Theophilus ad Autolycum*, lib. 2, cap. 8.

Verùm è judaicis prophetis, alii ante sapientes erant quàm prophetiæ donum acciperent, alios prophetia illustravit et sapientes fecit. Hi vitæ genus sectati difficile imitatu, constans, liberum, et mortis periculorumque metu inconcussum, fuerunt à providentiâ electi, quibus divinus Spiritus ejusque eloquia committerentur. Docet enim ratio tales esse debere summi Dei prophetas, quibuscum constans Antisthenis, Crateris, Diogenisque gravitas pro ludo habebi-

On ne peut donc pas reprocher aux prophètes de l'ancienne loi les notes négatives, les titres de réprobation qui font reconnaître la fausseté d'une prophétie. Il s'agit ensuite de prouver que leurs prédictions sont revêtues des caractères positifs qui distinguent les vraies prophéties, et spécialement le plus frappant à nos yeux, qui est l'accomplissement.

Sur cet accomplissement des prophéties en Jésus-Christ, je dois faire encore une observation. Il y a des prophéties de diverses espèces : les unes prédisent des faits publics ; les autres annoncent des dogmes religieux. L'histoire nous apprend l'accomplissement des premières : c'est la foi qui nous révèle l'accomplissement des secondes. Je lis dans Daniel la prédiction de quatre grands empires ; et je trouve dans les historiens la preuve qu'elle s'est effectuée. Mais quand Isaïe dit quel le Messie naîtra d'une vierge, quand Jérémie annonce que cet envoyé céleste sera *Jéhova*,

tur. Propter veritatem et libertatem in reprehendendis peccatoribus, *lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt, circuierunt in melotis, in pellibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti, in solitudinibus errantes, in montibus et speluncis, et in cavernis terræ ; quibus dignus non erat hic mundus* ; intenti semper in Deum, Deique invisibilia, quæ, cùm sensibus non videantur, sempiterna esse necesse est. Singulorum prophetarum vita litteris mandata est : sed satis est in præsentiâ perpendere qualis vita fuerit Moysis, cujus in lege prophetias habemus ; qualis vita Jeremiæ, quam prophetiarum ejus nomine notus liber repræsentat ; qualis Isaiæ, qui inauditâ austeritate tres annos nudus et discalceatus ambulavit. Puerorum etiam, videlicet Danielis ejusque sociorum vitam considera, quàm austera fuerit ; qui ab animatis abstinentes, aquâ et leguminibus vescebantur. Si antiquiora considerare putes, evolve vitam Noë, cujus prophetiæ sunt ; Isaaci, qui filio suo benedictionem prophetiæ impertiit ; Jacobi, qui duodecim filiis dixit : *Venite, ut annuntiem vobis quæ futura sunt in novissimis diebus*. Hi, sicut alii innumeri, qui Dei fuerunt prophetæ, prædixerunt etiam quæ ad Jesum pertinent.... Quocircà nihil facimus Pythiæ, Dodonidum, Clarii, Branchidarum, Ammonis, aliorumque sexcentorum qui vates habiti sunt, prædictiones. Ideò autem quæ in Judæâ prænuntiata sunt admiramur, quia videmus illorum hominum severam, constantem, honestam vitam, fuisse dignam divino Spiritu, qui singulari ratione, nec simile quidquam habente dæmoniorum prædictionibus, res futuras præsignificat. *Origenes contra Cels.*, lib. 7, n. 7.

Præterea voluntas fingendi eorum est, qui opes appetunt, qui lucra desiderant : quæ res procul ab illis sanctis viris abfuit. Ita enim delegato sibi officio functi sunt, ut derelictis omnibus ad tutelam vitæ necessariis, non modò in futurum, sed ne in diem quidem laborarent ; contenti ex temporali cibo quem Deus subministrâsset : et hi non modò quæstum nullum habuerunt, sed etiam cruciatus, atque mortem. *Lactantius, divin. Instit.*, lib. 1, cap. 4.

Beati prophetæ, cùm haud mediocri curâ de his quæ nos spectant afficerentur, ut post Spiritu afflati, accuratèque res considerantes, obsecrârunt ut Dei Verbum hominibus adjutor ac redemptor adveniret ; ipsi nimirùm ac quidem soli tribuentes ut Deo, eos qui ad extremam calamitatem pervenerint salvare. Fuerunt enim optimarum rerum magistri, salutisque viam præmonstrantes, sapientes, atque industrii. Quo enim non laudis genere floruerunt? S. *Cyrillus Alex.*, *in Exod.*, lib. 1, *art. de Visione Moysis in rubo.*

ou véritablement Dieu, je chercherais en vain dans les histoires l'accomplissement de ces oracles. Je ne puis le trouver que dans la doctrine de notre religion. Il résulte de là que, pour convaincre les Juifs et les incrédules qui rejettent notre doctrine, les prophéties du premier genre ont une force que n'ont pas celles du second. S'ensuit-il de là que nous devions supprimer celles-ci et ne point les employer? Je ne crois pas cette conséquence juste : et je déclare que j'en ferai usage pour deux raisons. La première est que, si les incrédules ne nous trouvent pas démonstratives, les fidèles qui contemplent les dogmes qu'ils professent, prédits dans l'ancienne loi, comme ils sont enseignés dans la nouvelle, y trouvent un affermissement de leur foi. La seconde est que, même vis-à-vis des ennemis de la religion, le rapport de ces prédictions à nos dogmes n'est pas indifférent. Si la foi chrétienne ne nous montrait pas dans Jésus-Christ les caractères dogmatiques prédits sur le Messie, ils en argumenteraient avec force contre nous. Ils nous diraient, par exemple : Le Messie devait, selon les prophètes, naître d'une vierge et être Dieu ; vous convenez que Jésus-Christ est un pur homme, né comme les autres hommes ; vous êtes donc forcé de reconnaître qu'il n'est pas le Messie. Mais notre doctrine prévient cette objection. Nous disons à nos adversaires : Tout ce que les prophètes ont prédit sur le Messie de caractères publics, des histoires bien certaines nous le montrent effectué dans Jésus-Christ ; et nous vous opposons ce concert avec toute autorité. Ce que les prophètes annoncent de purement dogmatique sur le Messie, notre foi nous le révèle ; et vous ne pouvez nous objecter qu'ils manquent à Jésus-Christ. Nous nous servons du premier genre de prophéties pour prouver qu'il est le Messie, vous ne pouvez pas conclure du second genre qu'il ne l'est point.

Avant de passer à l'examen détaillé de ces prophéties, il est bon de parcourir diverses objections que proposent les incrédules pour se soustraire à leur autorité.

VII. « Quelle force, disent-ils, peuvent avoir de prétendues prophéties dont on est sans cesse obligé de « détourner les expressions de leur sens naturel? Ce « sont des allégories continuelles, dont l'interprétation « dépend de l'imagination de celui qui allégorise. Ces « interprétations métaphoriques, mystiques, typiques, « sont presque toujours éloignées du sens littéral, pour « présenter un sens spirituel. On intervertit le contexte de l'Ecriture, en détachant des membres de « phrases de ce qui précède et de ce qui suit ; et on « en fait des centons. Le savant Grotius a remarqué « qu'en mettant ces passages à leurs places et en les « rapprochant de ce qui les explique, on voit qu'ils ont « un tout autre objet. Souvent ces prédictions sont exprimées en paraboles ou énigmes. D'autres fois ce ne « sont pas des paraboles, ce sont des actions dont on « veut faire des prophéties. Avec de pareilles explications, on trouvera dans tout discours tout ce que l'on

« voudra. Que l'on argumente de ces textes de l'Ancien Testament contre les Juifs qui y voient, de même que les chrétiens, le Messie, à la bonne heure : « mais on ne peut en tirer aucun argument contre les « adversaires de l'une et de l'autre religion. »

Cette objection embrasse, réunit et confond plusieurs choses qu'il est nécessaire de distinguer, pour éclaircir la matière et donner à chaque partie une réponse satisfaisante. Considérons donc successivement quatre chefs d'objection, qui forment autant d'objections particulières. 1° Les prophéties par actions ; 2° les prophéties par paraboles ; 3° les prophéties qu'on nous impute de séparer des antécédents et des conséquents, pour leur donner un faux sens ; 4° les interprétations allégoriques, métaphoriques, mystiques, qu'on nous reproche de donner aux prophéties.

VIII. 1° Les prophéties par actions ne sont autre chose que les types ou figures dont nous avons déclaré que nous renoncions à faire usage. Nous en trouvons dans les prophètes un grand nombre d'exemples (1). Les saints Pères en argumentaient avec une grande vérité contre les Juifs qui reconnaissaient l'autorité de ces sortes de prophéties. Mais ces analogies étaient de la part des incrédules sujettes à contestations : il n'en sera pas question dans cette discussion.

IX. 2° Il en est de même des paraboles : c'étaient des allusions, des allégories très en usage parmi les Orientaux, spécialement parmi les Juifs. Nous lisons dans les livres des Proverbes et de l'Ecclésiastique qu'un des caractères de la sagesse est d'étudier et de connaître le sens des paraboles (2). Les prophètes en faisaient un usage fréquent ; et il suffit d'ouvrir leurs livres pour s'en convaincre. Il est donc encore naturel que les saints Pères aient opposé aux Juifs celles de ces paraboles dont l'analogie avec la vie de Jésus-Christ est claire. Il se peut au reste que parmi les défenseurs de la religion, il s'en soit trouvé quelques-uns qui aient recherché avec un soin trop minutieux toutes les allusions qui peuvent avoir un rapport plus ou moins clair avec la personne et les actions de Jésus-Christ, et qu'ils leur aient attribué trop d'autorité contre leurs adversaires. Quant à nous, ce n'est pas non plus de ces analogies, quelque solides qu'elles puissent être, que nous référons ici, nous bornant à ce qui est absolument démonstratif contre les divers genres d'ennemis de notre religion.

X. 3° Il serait certainement contraire à la raison de détacher des membres de phrases de leurs antécédents et de leurs conséquents, avec lesquels ils forment un discours suivi, et dont ils sont la continuité, pour en former des prophéties ; mais nous sommes bien éloignés de raisonner ainsi. Il faut considérer que les prophètes n'observent pas toujours l'ordre dans leurs écrits. Ils passent rapidement d'un objet à l'autre, de la figure à la réalité, d'un personnage à un autre. Nous avons un grand nombre d'exemples de cette confusion : elle tient au génie poétique dont étaient animés les prophètes, et aux mouvements de l'Esprit divin qui les inspirait. Dans les poètes profanes on voit souvent ce désordre apparent. Pindare entre autres et tous les poètes lyriques en présentent beaucoup d'exemples. D'après cela, il ne doit pas paraître étonnant que nous fassions usage, non de membres de phrases dont nous coupons la continuité, mais de phrases entières qui se trouvent comme isolées au milieu du discours prophétique, et qui n'ont point de connexion avec celles qui précèdent et celles qui suivent : c'est donc à tort que l'on prétend confondre ces citations avec les centons. Les centons sont des phrases ou des membres de phrases que l'on détache des ouvrages où ils sont insérés, et que l'on unit à d'autres phrases ou membres de phrases tirés d'autres écrits. Les uns et les autres avaient dans les ouvrages primitifs une liaison avec ce qui précédait et ce qui suivait, et faisaient partie, chacun de leur côté, de discours suivis. Moyennant la séparation et la nouvelle liaison, on leur ôte le sens qu'ils avaient, et on leur en donne un autre, quelquefois tout contraire ; il en est tout autrement de nos citations. C'est dans les écrits mêmes des prophètes que les phrases dont nous argumentons ont un sens entier, absolu, indépendant des phrases concomitantes ; elles en sont par elles-mêmes toutes détachées ; elles ont un objet différent : l'erreur et le défaut de raisonnement seraient de leur prêter une relation qui n'est point dans la réalité.

XI. On nous objecte l'opinion particulière de Grotius. Il est possible que parmi les auteurs chrétiens il s'en soit trouvé qui aient abusé de quelques expressions de l'Écriture ; et qui, dans des passages étrangers au Messie, aient vu des rapports avec lui douteux ou même faux : nous n'avons pas intérêt à les défendre. Le système de Grotius est que, dans leur sens primitif et immédiat, presque toutes les prophéties ont pour objet la république judaïque. Mais cette assertion est combattue avec des raisons victorieuses par le commun des docteurs chrétiens. Ce savant homme est parti d'un principe vrai, savoir, que dans l'interprétation des livres prophétiques on doit suivre les mêmes règles par lesquelles on explique les auteurs profanes ; et qu'il faut avoir égard au génie et au dessein des prophètes. Mais il a fait de ce principe une fausse application. De ce que les prophéties étajent faites pour des Juifs fort occupés des choses

(1) *Voyez* Isa. 20, 2, 3 ; Jerem. 13, 1 et seq. ; 19, 1, 2 ; 27, 2 et seq. ; 43, 8 et seq. ; Ezech. 3, 1 et seq. ; 12, 3 et seq. ; 24, 3 et seq. ; Osee 1, 2 et seq. ; etc. Voltaire, Philosophie de l'histoire, chap. 52, reconnaît que la manière d'exprimer par des actions ce que l'on voulait faire entendre était très-usitée parmi les Orientaux ; et il en rapporte des exemples tirés de l'histoire, soit sacrée, soit profane.

(2) Audiens sapiens sapientior erit, et intelligens gubernacula possidebit. Animadvertet parabolam, et interpretationem, verba sapientium, et ænigmata eorum. *Prov.* 1, 5, 6.

Sapientiam omnium antiquorum exquiret sapiens, et in prophetis vacabit. Narrationem virorum nominatorum conservabit, et in versutiis parabolarum simul introibit ; occulta proverbiorum exquiret, et in absconditis parabolarum conversabitur. *Eccli.* 39, 1, 2, 3.

de la république, il a conclu d'abord que l'objet principal des prophéties devait être les affaires de la république, et ultérieurement que c'est de ces affaires que leurs discours devaient être directement et principalement entendus. Mais il n'a pas assez considéré deux choses : la première, que si les Juifs étaient fortement occupés de ce qui concernait leur état politique, ils l'étaient aussi beaucoup de l'attente de leur Messie, lequel même, dans leur principe, se liait intimement à la prospérité de leur état; la seconde, que si les prophètes étaient envoyés aux Juifs, ils étaient envoyés et inspirés de Dieu; qu'ils n'étaient que ses organes; que c'était véritablement Dieu qui parlait par leur bouche; que c'est par conséquent le but que Dieu avait en vue qu'il faut considérer dans les prophéties. Or, dans les vues divines, et Grotius en convient, toute l'économie mosaïque était relative au Messie. C'est donc principalement au Messie, d'après le principe même de Grotius, que les prophéties de l'ancien Testament doivent se rapporter. Il y avait des prophéties, et nous le reconnaissons, qui avaient pour but unique les affaires temporelles de la nation. Il y en avait d'autres qui, ayant pour objet premier et plus direct les choses du gouvernement judaïque, avaient un autre objet moins direct et relatif au Messie et à sa religion. Il y en avait enfin dont le but unique était le Messie et la loi qu'il devait apporter : c'est ce que nous verrons dans le chapitre suivant, en examinant le détail de ces prophéties.

XII. 4° On nous reproche d'entendre toutes nos prophéties dans un sens métaphorique, allégorique, mystique, et de les détourner de leur sens naturel et littéral, pour les appliquer à Jésus-Christ.

D'abord je nie l'assertion, et je dis que, parmi les prophéties que nous alléguons, il y en a beaucoup qui ne sont ni métaphoriques, ni mystiques, et que nous entendons dans leur sens le plus littéral (1). Et même, sur plusieurs de ces prédictions, c'est nous qui défendons le sens simple et littéral, contre les Juifs qui veulent les détourner à un sens métaphorique; l'examen que nous ferons de ces prophéties le démontrera clairement.

Mais, comme il est vrai qu'il y a quelques prophéties que nous donnons en preuves, quoiqu'en les prenant dans un sens métaphorique ou mystique, il est nécessaire d'expliquer nettement ce que nous entendons par ce sens, et dans quels cas nous en ferons usage.

Nous distinguons dans les prophéties trois sens dont elles sont susceptibles : le littéral, le métaphorique et le mystique. Le sens littéral est celui dont les expressions se présentent à l'esprit premièrement, immédiatement, dans leur signification ordinaire et naturelle. Telle est la prédiction de Joseph à Pharaon, qu'il viendra sept années d'abondance, qui seront suivies de sept années de stérilité. Le sens métaphorique est celui qu'expriment les paroles transportées à une signification autre que naturelle. Quand Jacob prédit que Juda sera un lion couché sur sa proie, que Benjamin sera un loup ravissant, il est évident qu'il parle métaphoriquement. Le sens mystique est celui que le texte présente à l'esprit, non pas immédiatement et directement, mais médiatement et indirectement, et à l'aide de choses signifiées et figurées par le sens littéral. Nous avons déjà eu occasion d'en parler; et nous en avons donné un exemple dans le psaume 71, lequel est primitivement et directement relatif à Salomon, mais dans lequel il y a des choses qui, ne pouvant s'effectuer dans ce prince, sont relatives à un autre personnage dont Salomon est la figure. La différence principale entre le sens métaphorique et le sens mystique est que celui-ci suppose un sens littéral qu'exclut celui-là. Dans le sens mystique, le prophète a en vue deux objets exprimés, l'un littéralement, l'autre figurativement. Dans le sens métaphorique, le prophète n'a eu en vue que sa métaphore, il n'a eu nullement dessein d'énoncer ce que signifient proprement ses paroles. David, au psaume 71, voit d'abord près de lui Salomon, et ensuite au-delà un autre personnage plus puissant; mais Jacob ne voit pas réellement dans Juda un lion et dans Benjamin un loup.

Il est certain et universellement reconnu que la manière de parler par métaphores ou par allégories, qui sont des métaphores continuées, était très-commune parmi les Orientaux; et que spécialement les prophètes en faisaient un très-fréquent usage. Quelquefois ils avertissaient eux-mêmes qu'ils parlaient en style figuré. Ainsi Isaïe, au chapitre cinquième, après avoir décrit une vigne, qui, bien que cultivée avec soin, n'a produit que des fruits sauvages, déclare que cette vigne est le peuple d'Israël, qui n'a répondu aux bienfaits de son Dieu que par des offenses. D'autres fois les prophètes n'expliquent point leurs figures; mais alors elles s'expliquent d'elles-mêmes. Nous voyons le même Isaïe, au chapitre onzième, décrivant la prospérité du temps où viendra le rejeton de Jessé, dire que le loup habitera avec l'agneau, le léopard avec le chevreau, etc. Il est évident que dans ces passages le sens réel, le sens qu'a en vue le prophète, n'est pas le sens littéral, le sens qu'offre la signification grammaticale des termes. On se tromperait en les entendant ainsi : et on est obligé, par la force même du sens, de les expliquer allégoriquement. Les docteurs de la loi eux-mêmes, avant la venue de Jésus-Christ, entendaient dans le sens métaphorique beaucoup de leurs prophéties, spécialement de celles que nous entendons ainsi. Comment donc nos adversaires peuvent-ils trouver mauvais que nous fassions usage des passages prophétiques qui ne peuvent avoir d'autre sens réel que le sens métaphorique?

(1) Ob hujusmodi igitur conjecturas primùm præstructionem eorum depellam, quâ volunt omnes prophetas per imagines concionatos. Quando si ita esset, nec ipsæ quidem imagines distingui potuissent, si non et veritates prædicatæ fuissent, ex quibus imagines delinquerentur. Atque adeò, si omnia figuræ, quid erit illud cujus figuræ? Quomodò speculum obtendes, si nusquàm est facies? Adeò autem non omnia imagines sed veritates; non omnia umbræ, sed et corpora : ut in ipsum quoque Dominum insigniora quàque luce clariùs prædicarentur. *Tertullianus, de Resurr. carnis*, cap. 20.

Car, nous le déclarons positivement, et ceci répond, à ce qu'il nous semble, d'une manière satisfaisante à la difficulté, nous n'emploierons la preuve tirée des prophéties métaphoriques que lorsqu'un texte réunira quatre conditions : la première, que dans sa signification littérale, il n'est pas un sens raisonnable; la seconde, que sa signification métaphorique présente un sens très-clair; la troisième, qu'il s'applique avec justesse au Messie; la quatrième, que, selon cette explication, il se trouve pleinement réalisé en Jésus-Christ. Il paraît évident qu'une prédiction qui réunira ces quatre caractères doit être regardée comme une prophétie de la divine mission de Jésus-Christ.

Il en est de même des prophéties mystiques. J'ai déjà expliqué que je ne compte en faire usage que dans le cas où il s'y trouverait des passages qui, ne pouvant pas s'appliquer au personnage objet direct de la prédiction, trouveraient une juste application à Jésus-Christ. On ne peut trouver mauvais, ni que nous ne rapportions pas ces passages à celui avec qui ils n'ont aucune relation, ni que nous les rapportions à celui à qui ils conviennent parfaitement.

XIII. « Quoique ces notions et ces principes soient « de toute clarté et de toute justice, elles ne sont pas « à l'abri des critiques des incrédules. Ils attaquent « et les prophéties métaphoriques et les prophéties « mystiques. Sur les premières, ils prétendent que les « Apôtres et les Pères ont tourné en métaphores tou- « tes les prophéties, et ont fait de leurs allégories le fon- « dement de la religion : ils les comparent aux païens, « qui recouraient aux allusions pour expliquer toute « leur idolâtrie. Sur les secondes, ils disent qu'un « homme qui donne deux sens à ses paroles cherche « à tromper, et que tels étaient les oracles des païens, « qui, par leur double signification, induisaient en « erreur ceux qui avaient la simplicité d'y croire. »

De ces deux difficultés, la première porte sur une assertion fausse; la seconde, sur une équivoque d'expression.

XIV. Je dis donc d'abord qu'il est faux que les Apôtres et les Pères aient tourné en allégories toutes les prophéties. Disputant contre les Juifs ou les païens, ils prennent dans le sens le plus strict et le plus littéral celles des prophéties qui sont exprimées en termes simples et clairs : nous aurons occasion de le montrer par la citation même de leurs passages. Les païens étaient forcés de recourir aux allégories pour expliquer non-seulement leurs oracles, mais les faits mêmes de leur religion, et pour justifier leurs divinités des obscénités et des crimes dont la mythologie les charge. Les faits de l'histoire judaïque sont réels et n'ont pas besoin d'explication; si, d'après les Apôtres, les Pères y ont vu des figures de Jésus-Christ, ils ont ajouté le sens figuratif au sens littéral, ils ne l'ont pas substitué. J'ai eu occasion de prouver ailleurs que c'est injustement qu'on leur impute d'avoir fait des allégories le fondement de la religion.

XV. Je dis ensuite qu'il faut distinguer les diverses manières dont une proposition peut avoir deux sens. Elle est répréhensible quand elle présente deux sens dont l'un est vrai et l'autre faux, parce qu'elle tend à tromper, en induisant à croire le sens faux, sous l'apparence du sens vrai qu'elle montre. Tels étaient les oracles cités dans le paganisme, que Cicéron rapporte d'après Hérodote et Ennius, quoiqu'il ne les croie pas authentiques. Ils avaient été faits l'un à Crésus, l'autre à Pyrrhus; et ils paraissaient promettre des victoires : mais ils étaient énoncés de manière à pouvoir également annoncer des défaites (1). Le double sens de ces oracles était une ambiguité concertée de manière à exprimer les deux contraires, à faire croire le oui et le non, tellement que, quelque événement qui arrivât, la véracité du prédiseur fût en sûreté et sa personne exempte de reproche. Mais il en est tout autrement du double sens de nos prophéties mystiques. Ce ne sont pas deux sens opposés : ce sont deux sens subordonnés l'un à l'autre. Ce ne sont pas deux sens dont l'un soit vrai et l'autre faux : ce sont deux sens également vrais; il n'y a ni équivoque ni ambiguité. En quoi donc pourrait consister la tromperie? Dans quelle erreur engage cette prophétie? Que l'on s'en tienne au sens littéral, qu'on voie uniquement le sens figuré, qu'on les reçoive tous les deux; dans toutes ces hypothèses, on trouve toujours la vérité.

XVI. « Quand Dieu, disent encore les incrédules « daigne manifester aux hommes des vérités impor- « tantes à leur bonheur, ce doit être avec une clarté « telle qu'ils ne puissent les méconnaître. S'il avait « dicté des prophéties, elles auraient dû avoir un ca- « ractère de clarté qui les distinguât de toutes les au- « tres manières de deviner l'avenir. Parmi les païens « eux-mêmes, ceux qui étaient raisonnables, rejetaient « leurs prétendus oracles, sur le fondement de leur « obscurité. Si Dieu, disait Cicéron, veut que nous « connaissions les choses futures, il doit nous les dé- « clarer ouvertement. S'il veut que nous les ignorions, « il ne doit pas nous les annoncer, même obscuré- « ment (2). Les prophéties qu'on nous rapporte de « l'ancien Testament sont d'une obscurité à laquelle « on ne comprend rien. Ce sont des énigmes dont « chacun donne le mot à sa guise : les chrétiens les « expliquent d'une façon, les Juifs de l'autre. Ce n'est « pas tout encore : les docteurs chrétiens sont entre

(1) Nam cùm sors illa edita est opulentissimo regi Asiæ : *Cræsus Halyn penetrans magnam pervertet opum vim*, hostium vim sese perversurum putavit : pervertit autem suam. Utrum igitur eorum accidisset, verum oraculum fuisset. Cur autem hoc credam unquàm editum Cræso? aut Herodotum cur veraciorem ducam Ennio? Non minùs ille potuit de Cræso quàm de Pyrrho fingere Ennius. Quis est enim qui credat Apollinis ex oraculo Pyrrho esse responsum : *Aio te, Æacide, Romanos vincere posse?* *Cicero, de Divinatione, lib.* 2, *cap.* 56.

(2) Quæ si signa deorum putanda sunt, cur tam obscura fuerunt? Si enim ut intelligeremus quid esset eventurum, apertè declarari oportebat : aut ne occultè quidem, si ea sciri nolebant. *Cicero, de Divinatione, lib.* 2, *cap.* 25.

« eux dans de continuelles disputes sur cette interpré-
« tation ; et les rabbins hébraïques ne sont pas plus
« d'accord dans leurs explications : quelle lumière
« peut-on faire sortir de ces épaisses ténèbres ? »

XVII. Les incrédules qui nous opposent le peu d'accord entre les divers interprètes des prophéties, devraient du moins ne pas se contredire les uns les autres dans les difficultés qu'ils nous opposent. Ici c'est l'obscurité que le plus grand nombre d'entre eux reproche à nos prophéties, tandis que d'autres, soit anciens, soit modernes, les rejettent précisément à cause de leur trop grande clarté. Parmi les anciens, Porphyre trouvait les prophéties de Daniel tellement claires, qu'il prétendait qu'elles avaient été composées depuis le règne d'Antiochus Epiphanes, à qui, selon lui, elles étaient relatives (1). Parmi les modernes, il y en a qui disent que bien des personnes éclairées, soit parmi les croyants, soit parmi les incrédules, ont regardé la trop grande clarté dans les prophéties comme des preuves évidentes qu'elles avaient été faites après coup ; qu'on peut accorder aux auteurs de plusieurs de nos prophéties, non le titre de prophètes, mais celui d'historiens. Ainsi se fondent leurs objections sur les principes contradictoires. Les prophéties sont-elles claires ? ils prononcent qu'elles ont été faites après coup : renferment-elles quelque obscurité ? ils décident qu'elles sont indignes de Dieu.

Cette difficulté que tirent quelques incrédules de la clarté de plusieurs de nos prophéties, suffirait pour prouver la fausseté de l'assertion des autres, que toutes les prophéties sont obscures ; mais elle sera prouvée plus clairement encore par l'examen que nous en ferons. Nous établirons positivement qu'il y en a dont la clarté est au-dessus de toute contradiction. Car il ne faut pas croire qu'une proposition devienne obscure parce que quelques personnes intéressées auront cherché à répandre des doutes sur son véritable sens. Une proposition est claire, quand on ne peut faire sur sa signification que de vaines difficultés. Si toute objection rendait une phrase obscure, qu'y aurait-il de clair dans le genre humain ?

XVIII. Il est vrai que, parmi les prophéties de l'ancienne loi, il y en a qui n'avaient pas, pour les Juifs qui les entendaient, une entière clarté, et dont le but n'a pu être entièrement connu, que lorsque les événements qu'elles annonçaient, étant arrivés, les ont éclaircies. C'est pour cela que l'apôtre S. Pierre compare le discours prophétique à un flambeau qui donne quelque lumière dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour venant à luire dissipe toutes les ténèbres (2).

(1) Quæ quia vidit Porphyrius universa, completa et transacta negare non poterat, in hanc prorupit calumniam, ut ea quæ in consummatione mundi de Antichristo futura dicuntur, propter gestorum in quibusdam similitudinem sub Antiocho Epiphane impleta contendat : cujus impugnatio testimonium veritatis est. Tanta enim dictorum fides fuit, ut propheta incredulis hominibus non videatur futura dixisse, sed narrasse præterita. S. *Hieronymus, præfat. in Danielem.*

(2) Et habemus firmiorem propheticum sermonem Nous voyons aussi dans Daniel les paroles d'une prophétie clause et scellée jusqu'au temps prédéterminé (1). L'objet de certaines prophéties est, comme nous l'apprenons de Jésus-Christ, de donner la foi par leur accomplissement (2) ; il suffit donc que l'événement les éclaircisse, et il n'est pas nécessaire que le véritable sens soit pleinement connu avant ce temps.

XIX. Nous devons convenir de plus que, même pour nous, et depuis les événements qui nous rendent les prédictions de l'ancien Testament plus sensibles et mieux déterminées, il reste encore dans plusieurs de ces prédictions, et jusque dans celles qui sont au fond les plus claires, quelques difficultés à expliquer sur des expressions incidentes qui embarrassent les interprètes et qui les partagent. Mais ces légères obscurités et ces différences d'opinion sur des points non essentiels ne sont pas capables d'affaiblir la certitude et l'autorité divine des prophéties (3). Nous pouvons même regarder ce mélange de clarté et d'obscurité dans les oracles divins comme un des traits de la sagesse suprême qui les a dictés. Assez claires pour persuader l'esprit droit et de bonne foi, elles renferment assez d'obscurité pour n'être pas aperçues des esprits obstinés qui n'y cherchent que des difficultés, et qui sont punis de leur haine pour la vérité par les prétextes de leurs erreurs. Pour juger combien peu importantes sont toutes ces obscurités, il suffit de considérer quelles en sont les causes, relativement soit au peuple juif, soit à nous.

Une des principales raisons de notre difficulté à entendre parfaitement toutes les prophéties, est l'ignorance où nous sommes des usages du pays où elles ont été rendues, et surtout de la langue dans laquelle elles sont écrites (4). Aussi verrons-nous que presque toutes les différences d'opinions sur leur interpréta-

cui benè facitis attendentes, quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco, donec dies elucescat, et Lucifer oriatur in cordibus vestris. 2 *Petr.* 1, 19.

(1) Et ait : Vade, Daniel, quia clausi sunt signatique sermones, usquè ad præfinitum tempus. *Dan.* 12, 9.

(2) Et nunc dixi vobis priùs quàm fiat ; ut cùm factum fuerit, credatis. *Joan.* 14, 29.

(3) Sed quemadmodùm Providentia apud eos qui eam probè perfecerunt, nihil quidquam detrimenti capit ob ea quæ non comprehenduntur ; ità neque Scripturæ divinitati per eam totam diffusæ quidquam detrahitur, ex eo quòd ingenii nostri imbecillitas in unàquàque dictione minimè possit pervenire ad arcanum sententiarum splendorem, in humili et abjectà locutione delitescentem. *Orig. de Princip., lib* 4, *n.* 7.

(4) Quòd si legere volueris, probabis quantæ difficultatis sit divinam Scripturam, et maximè prophetas intelligere, et interpretum vitio, quæ apud suos purissimo cursu orationis labuntur, apud nos scatere vitio. *S. Hieronymus, epist.* 51 *ad Pammachium.*

Quænam igitur est secunda causa propter quam difficilius est vetus Testamentum quàm novum : non habemus nativo nostro idiomate scriptum apud nos vetus Testamentum ; sed aliâ quidem linguâ compositum est, aliâ verò nos illud legendum habemus : nam à principio hebraico scriptum est idiomate ; nos autem græcâ linguâ expressum accepimus. Cùm verò in alteram linguam interpretatione translatum fuerit, maximam habet difficultatem. *S. Joannes Chrysost., de Prophet. obsc., Homil.* 2, *n*, 2.

007719

tion consistent dans les diverses significations que l'on donne aux expressions hébraïques.

Une autre raison rendait plusieurs prophéties obscures au peuple Juif, avant qu'elles fussent accomplies. C'étaient les choses mêmes qu'elles annonçaient, lesquelles paraissaient quelquefois incroyables en elles-mêmes, d'autres fois impossibles à concilier entre elles. Par exemple, le Messie, qui doit tre un homme, est souvent appelé du nom consacré uniquement à Dieu ; il est dit qu'il naîtra d'une vierge. Ces choses étaient inintelligibles pour les Juifs. Ils ne pouvaient pas non plus accorder dans leur raison les prophéties sur la grandeur et sur les souffrances du Messie, sur sa gloire et sur ses humiliations. De là vient qu'ils avaient sur ce personnage qu'ils attendaient beaucoup d'idées confuses et beaucoup d'autres fausses. Jésus-Christ paraît, toutes ces obscurités se dissipent, toutes ces contradictions apparentes se concilient ; l'application facile à sa personne de tant de choses avant lui inconcevables, la réunion dans lui de tant de circonstances hors de là inconciliables, devient une preuve frappante que c'était lui que regardaient toutes ces prédictions si diverses.

La difficulté d'entendre clairement la totalité des oracles de l'ancienne loi est encore augmentée par la manière dont s'exprimaient les prophètes. Indépendamment des métaphores, des allégories, des paraboles dont nous avons eu occasion de parler, on voit dans leurs discours une confusion qui tient au langage poétique dont ils se servaient, et au mouvement dont l'Esprit divin les animait ; cette confusion se remarque principalement en quatre choses : 1° Ils mettent très-souvent au passé ou au présent les choses futures qu'ils annoncent (1); ce qui fait qu'à

(1) Duas itaque causas eloquii adlego agnoscendas adhùc adversariis nostris : unam, quâ futura interdùm pro jam transactis enuntiantur. Nam et Divinitati competit, quæcumque decreverit, ea perfecta reputare, quia non sit apud illum differentia temporis, apud quem uniformem statum temporum dirigit æternitas ipsa. Et divinationi propheticæ magis familiare est id quod prospiciat, dùm prospicit, jam visum atque iùà jam expectatum, id est, omni modo futurum demonstrare, sicut per Isaiam : *Dorsum meum posui in flagella, maxillas autem meas in palmas. Faciem meam non averti à sputaminibus. Tertullianus adv. Marcion., lib.* 3, *cap.* 5.

Non est autem ex eo perturbatio intelligentiæ suscipienda, quòd quædam ex præterito prophetæ locuti sunt. Jam enim de hoc eodem in plurimis locis rationem, et frequenter edidimus ; Deo namque complectenti in se omnia, futura pro factis sunt ; et cujus tam fidelis præscientia est, ut quæ nondùm gesta sunt, tamen ab eo jam perfecta, et pro præteritis habeantur et gestis. *S. Hilarius in psalm.* 122, *n.* 10.

Nec dubitandum quòd præteritum posuit quod erat futurum. Hæc enim consuetudo est prophetiæ, ut quæ futura sunt, vel quasi præsentia, vel quasi facta dicantur. *S. Ambrosius, de Fide, lib.* 1, *cap.* 15, *n.* 97.

Mos enim hic est prophetarum, ut multis in locis, tanquàm præterita, futura prædicant. Nam quemadmodùm fieri nequit ut quæ jam non evenerunt non eveniant, ità neque ut hoc, tametsi futurum est, non eveniat. Propterea nimirùm per speciem temporis præteriti ut hâc ratione fieri non posse significent quin exitum habeant, ac prorsùs eveniant. Sic David, moins d'une sérieuse attention, on peut prendre plusieurs de leurs prédictions pour des narrations. 2° On voit dans plusieurs prophéties des changements de personnes qui parlent : tantôt c'est en leur propre nom qu'ils s'énoncent, tantôt Dieu lui-même prend la parole ; plus loin c'est le peuple qui élève la voix, et ces variations se trouvent quelquefois dans le même discours (1). 3° Ils ne suivent pas toujours l'ordre des temps ; souvent ils l'intervertissent, commençant par énoncer les événements postérieurs, et mettant ensuite ceux qui doivent précéder (2). 4° Ils passent

crucem designans, aiebat : *Foderunt manus meas et pedes meos ;* non dixit *fodiunt,* sed *foderunt. S. Joannes Chrysost. in illud : Pater, si possibile est, n.* 1.

In prophetiâ benè miscentur futura præteritis, quo utrumque significetur. Quin ea quæ ventura prophetantur, secundùm tempus futura sunt ; secundùm scientiam verò prophetantium, jam pro factis habenda. Miscentur quoque præsentis temporis verba. *S. Augustinus, Enarr. in psalm.* 3, *n.* 5.

Consueverunt sancti prophetæ sæpenumerò etiam videre quo pacto olim evenient, quæ ab ipsis prænuntiantur, et ea tantùm non præsentia et reipsà intueri, quæ multis post temporibus patebunt, ut beatus Isaias. *S. Cyrillus Alex., Comment. in Mich. cap.* 2.

Quæ multis post seculis gesta sunt, sanctis prophetis ità præmonstravit, ut non dicerent, audivimus, sed vidimus. *Theodoretus in Is., cap.* 53.

Quod idcircò à Domino quasi præteritum describitur, quia quidquid foris futurum est in opere, intùs jam factum est in prædestinatione. *S. Gregorius Mag., Moral., lib.* 28, *cap.* 5, *n.* 14.

Propterea, sancto Spiritu repletus, quasi transacta narrat quæ facienda prævidet ; quia et in prædestinatione jam facta sunt quæ adhuc in opere sequuntur. *Idem, in Ezech., lib.* 1, *Homil.* 10, *n.* 26.

(1) Sed cùm prophetarum verba velut aliquâ ex personâ efferri auditis, non ab his qui afflati sunt, sed ab eo quod illos movebat verbo divino dicta existimate. Interdùm enim prænuntiantis more futura exponit ; interdùm ut ex personâ Dominii omnium et patris Dei loquuntur ; interdùm ut ex personâ Christi, interdùm ut ex personâ populorum, Domino aut ejus patri respondentium loquitur. *S. Justinus, Apol., cap.* 56.

Qui non perceperit proprietatem personarum divinæ Scripturæ, tùm eorum qui loquuntur, tùm earum ad quas verba fiunt, multam illi oratio confusionem præbet, quærenti quænam persona loquatur, quænam audiat et quænam dicendi finem fecerit, cùm sæpè altera ad quam fit sermo, servetur et retineatur ; et alia ad eamdem loquatur, aut contrà maneat persona loquens, cùm ea ad quam erat sermo non ampliùs audiat, sed dictum tertia quædam excipiat. Interdùm ambæ mutantur, tam loquens quàm audiens ; aut si adhùc ambæ manent, non apertè ostendunturque manere. Quid autem attinet exempla quærere singulorum, cùm prophetæ omninò istorum differentiâ sint pleni ? Quæ etiam causa est non vulgaris, cur obscuritas dictorum non sit distincta : est autem is Scripturæ mos ut ab uno sermone ad alium illico transiliat ; idque obscurè et confusè admodùm prophetæ faciunt. *Orig. è parvo tomo in canticum.*

(2) Et notandum est quòd in prophetis, maximèque in Ezechiele et Jeremiâ, nequaquàm regum et temporum ordo servetur, sed præposterè quod juxtà historiam posteà factum sit priùs referri, et quod priùs gestum sit posteà. Aliud enim est historiam, aliud prophetiam scribere. *S. Hieronymus, in cap. Jerem.* 21, *lib.* 4.

Possumus autem hoc dicere, quòd in prophetiis nequaquàm historiæ ordo servetur, duntaxat non in omnibus, sed aliquibus in locis. Neque enim narrant

fréquemment d'une chose et d'une personne à une chose et à une personne différente (1), en sorte qu'il faut du soin pour démêler ce qui appartient à l'un et à l'autre objet.

XX. D'après ces causes d'obscurité dans les prophéties, il n'est pas étonnant que la difficulté de les expliquer parfaitement ait fait naître des différences d'opinion et des disputes parmi leurs interprètes. Mais a-t-on droit de nous les objecter? D'abord il est impossible qu'il n'en existe pas entre les chrétiens et les Juifs, puisque les chrétiens tirent de ces prophètes la preuve que Jésus-Christ est le Messie, et que les Juifs, toujours attachés à l'attente d'un Messie futur, le nient opiniâtrement. Pour persévérer dans leur doctrine, et pour répondre tant bien que mal à cette preuve, il leur est nécessaire de donner aux prédictions de leur loi un sens différent du nôtre. Il y a aussi des oppositions entre les diverses interprétations données par les Juifs : mais ces oppositions sont entre les Juifs anciens et les modernes. Leurs docteurs antérieurs à Jésus-Christ, ou qui vivaient à peu près de son temps, appliquaient sans difficulté au Messie les prophéties que nous montrons réalisées en Jésus-Christ. Les rabbins venus depuis, sentant l'avantage que la religion chrétienne retirait de l'accomplissement de ces prédictions, ont voulu les détourner à d'autres objets. Comment peut-on nous objecter ces différences dans leur interprétation? N'est-il pas clair, au contraire, comme nous l'avons déjà remarqué, que les Juifs ne peuvent soutenir leur système, sans contredire la foi de leurs pères; que, par conséquent, le changement survenu à cet égard dans la doctrine de la synagogue milite en notre faveur, et que c'est l'intérêt de la cause judaïque qui l'a produit? C'est nous qui argumentons avec une force victorieuse, contre les rabbins actuels, des aveux de leurs anciens bien plus instruits qu'eux; qui leur montrons la défection de la doctrine constamment enseignée dans leur religion, jusqu'au temps où il a été utile au soutien de leur religion d'en changer; nous faisons voir, et la variation, premier caractère de l'erreur, et l'intérêt de la variation qui achève de prouver l'erreur. En nous opposant ces variations de la synagogue, on nous objecte précisément ce qui fait une de nos preuves.

Il y a aussi parmi les chrétiens des différences sur la manière d'expliquer quelques prophéties; mais il faut examiner quelles sont ces différences : elles ne portent point sur le fond des prophéties. Tous les théologiens, tous les interprètes sont d'accord que les diverses prédictions que nous rapportons sont relatives au Messie, se sont pleinement accomplies en Jésus-Christ, et démontrent clairement qu'il est l'envoyé de Dieu. S'il y en a quelques-uns qui, sur quelques-unes de ces prophéties, s'écartent de l'enseignement général, et donnent une explication différente, ils sont en si petit nombre, qu'ils n'empêchent point l'unanimité morale. Sur quoi donc portent les disputes entre les docteurs chrétiens? Sur quelques points de critique incidents et absolument indifférents à la question principale. Par exemple, tous convenant que la prophétie de Jacob à Juda, que celle de Daniel sur les soixante-dix semaines, prouvent que le Messie est venu, et que le Messie est Jésus-Christ; tous ne sont pas d'accord sur le temps où le sceptre est entré dans la tribu de Juda et en est sorti, sur l'époque où ont dû commencer les soixante-dix semaines. Je demande à tout homme raisonnable, même à tout incrédule, en quoi les disputes sur ces questions particulières affaiblissent l'autorité des prophéties, et énervent la preuve qui en résulte?

XXI. Reprenons maintenant le principe de l'objection : Dieu, dit-on, daignant manifester aux hommes une vérité importante, doit lui donner un tel degré de clarté, qu'ils ne puissent la méconnaître. Sur cela Bergier demande jusqu'à quel point des prophéties doivent être claires pour être censées authentiques. Et j'ajoute que je ne vois pas pourquoi Dieu est tenu de donner aux vérités qu'il révèle toute la clarté possible. Que, lorsqu'il dicte des lois qui doivent être strictement observées, il les fasse connaître sans aucune obscurité, cela est naturel; et nous voyons les prophètes s'exprimer ainsi quand ils prêchent quelque point de la morale sainte (1). Mais la promesse du Messie était d'un genre différent; il suffisait que le degré de clarté fût proportionné au degré de croyance exigé. Dieu n'exigeait pas que, dès le commencement du monde, les hommes connussent et crussent distinctement et positivement tout ce qui avait rapport au libérateur qu'il promettait. Il entrait dans les vues de sa providence que la foi et les espérances des hommes dans leur libérateur devinssent plus claires et plus détaillées à mesure que le temps de sa venue approcherait. Dans le premier âge, il suffisait à ses intentions que l'homme fût consolé dans les calamités, suite du peché originel, par l'espoir

praeterita, sed futura prænuntiant, prout voluntas sancti Spiritûs fuerit? *Idem, in cap. Ezech.* 30, *lib.* 9.

(1) Prophetæ ideò obscuri sunt, quia personæ in his plurimæ commutantur. S. *Hieronymus, in cap. Is.* 21, *lib.* 5.

Personarum mutatio maximè in prophetis difficilem intellectum facit. Quæ si suis locis et causis, temporibusque reddantur, plana fient quæ videbantur obscura. *Idem, in cap.* 8 *Jerem., lib.* 2.

Hinc vel maximè obscuri sunt prophetæ, quia repentè dùm aliud agitur, ad alias personas mutatur. *Idem, in cap.* 2 *Nahum.*

Consuetudo prophetiæ est, nunc illa aspicere, et ab his in aliud subitò verba derivare. S. *Gregorius Mag., in Ezech., lib.* 1, *Homil.* 7, *n.* 1.

(1) Nam ideò cœtanei homines prophetias illorum descripserunt et servârunt, ut posteà eas legentes tanquàm eloquia Dei admirarentur, et utilitate perceptâ, non solùm ex reprehensionibus admonitionibusque, sed etiam ex prædictionibus quas eventus docebat à divino Spiritu fuisse editas, conformem tali doctrinæ pietatem exercerent, legique et prophetis obtemperarent. Atque hanc ob causam, quæcumque audientibus ad morum emendationem utile erat primo aspectu intelligi, ea prophetæ, juxta Dei voluntatem, nullâ obscuritate protulerunt. *Origenes contra Celsum, lib.* 7, *n.* 10.

d'un réparateur. Ainsi, la première prophétie qui en est faite à Adam est assez obscure. Les promesses adressées à Abraham, à Isaac et à Jacob, sont beaucoup plus claires; elles annoncent que d'eux naîtra celui dans qui les nations seront bénies. La prophétie de Jacob à Juda prend un caractère plus positif encore; elle indique l'époque où celui qui est l'attente des nations sera donné au monde : viennent les prédictions faites à David, que ce sera de lui que descendra ce grand personnage. La race dont il doit sortir déterminée, il s'agit de particulariser les traits auxquels on devra le reconnaître. C'est ce que font tous les autres prophètes qui marquent des caractères tellement distincts, qu'il faut s'aveugler pour s'y méprendre. Deux choses entraient dans les vues de la sagesse suprême. La première, qu'il y eût une espérance quelconque du Messie : elle y a pourvu dès le moment où le péché de l'homme a rendu le réparateur nécessaire, par une première promesse pas très-claire, mais suffisante pour cet objet. La seconde, qu'au moment où ce libérateur du genre humain arriverait, il fût tellement signalé, que les hommes vertueux et de bonne foi pussent facilement le reconnaître. Il n'était pas nécessaire aux premiers pères de connaître les signes précis d'un Messie qu'ils ne devaient pas voir; mais la connaissance de ces signes était indispensable à ceux qui devaient être témoins de sa venue : c'est cette connaissance détaillée qu'a donnée la suite des oracles rendus et recueillis dans le cours des siècles. Ce que les premières promesses avaient d'obscur a été éclairci, d'abord par la succession des prédictions subséquentes et plus détaillées, et ensuite porté au plus haut degré de clarté par l'accomplissement entier et littéral de toutes ces prophéties, jusque dans leurs moindres détails, en la personne de Jésus-Christ. Nous le disons donc avec confiance : pour qu'une prophétie soit jugée authentique et certaine, il n'est pas nécessaire qu'elle soit conçue dans les termes les plus clairs; il suffit qu'elle ait un degré de clarté tel, que l'événement arrivant résolve tout ce qui pourrait faire quelque difficulté dans les expressions. Ce qui est vrai d'une seule prophétie, est bien plus évident encore d'une suite, d'une multiplicité de prophéties qui n'ont pas toutes le même degré de clarté, mais dont quelques-unes sont très-positives et sans aucune obscurité, comme nous le verrons en les examinant en détail (1).

XXII. « Mais, poursuivent nos adversaires, si ces « prophéties qu'on allègue en faveur de la religion « annonçaient aussi évidemment Jésus-Christ, com-

« ment se fait-il que les Juifs, qui attendaient si impa- « tiemment le Messie, qui étaient si attentifs à obser- « ver ses caractères distinctifs, ne l'aient pas reconnu; « qu'ils l'aient au contraire persécuté et fait périr du « dernier supplice comme un imposteur? La dénéga- « tion constante des Juifs, depuis dix-huit siècles, a « bien un autre poids que l'assertion des chrétiens; « ils doivent bien mieux connaître qu'eux le sens de « leurs prophéties; d'abord, parce que c'est dans leur « langue qu'elles sont écrites; ensuite parce qu'ils ont, « à ce sujet, une tradition de doctrine non inter- « rompue. »

Pour répondre à cette difficulté, il faut commencer par distinguer les Juifs anciens et les Juifs modernes. Nous avons déjà remarqué entre les uns et les autres une grande opposition au sujet des prophéties. Ceux-là entendaient du Messie les prophéties (1) que ceux-ci appliquent à d'autres objets. Nous sommes d'accord avec les anciens docteurs juifs sur l'application de ces prophéties au Messie. La question entre eux et nous se réduit à savoir si ces prédictions du Messie ont été accomplies en Jésus-Christ.

XXIII. Mais pourquoi donc les Juifs ne l'y ont-ils pas reconnu? Pourquoi, s'il est si clairement annoncé, l'ont-ils rejeté? J'ai déjà répondu à la même objection, en traitant des miracles (2). Je ne crois pas nécessaire de répéter ici ce que j'ai dit; mais il n'est pas absolument inutile de le rappeler. 1° L'obstination des Juifs à ne pas reconnaître Jésus-Christ confirme les prophéties au lieu de les combattre, parce qu'elle était elle-même un des objets des prophéties. Cette

(1) Quamvis enim tutè per prophetias prædicatum fuisset Christum esse passurum, ac posteà omnibus imperaturum, id tamen à nemine intelligi poterat, donec ipse discipulis persuasit hæc in Scripturis nominatim esse prædicata. Clamabat enim antequàm in crucem ageretur : Oportet Filium hominis multa pati, et rejici à scribis et pharisæis, et crucifigi, et tertiâ die resurgere. S. *Justinus, Dial. cum Tryphone*, cap. 76.

Omnis enim prophetia, priusquàm habeat effectum, ænigmata et ambiguitates sunt hominibus. Cùm autem venerit tempus, et evenerit quod prophetatum est, tunc prophetiæ habent liquidam et certam expositionem. S. *Irenæus contro hær.*, lib. 4, cap. 26, n. 1.

Successerunt multi præcones, et dixerunt futura ista tempora; sed ità dixerunt, ut quibusdam figuris rerum tegerent sententias suas; ipsumque velamen, quo tecta est veritas in libris antiquorum, tunc tolleretur, quandò ipsa veritas è terrâ oriretur. S. *Augustinus, Enarr. in psalm.* 98, n. 1.

Obscura enim olim hæc (prophetia) Judæis fuit, ut litterarum monumentis prodita benedictionis gentium memoria servaretur. At ubi prædictæ eventu comprobatæ, et scriptæ res confirmatæ sunt, tunc in reliquum aperta et perspicua facta sunt oracula prophetarum. Quicumque enim prophetico libros legunt, ab ipsis rebus interpretationem percipiunt. *Theodor.*, *in Ezech. Argumentum.*

(1) Cette vérité ne peut pas être contestée, et n'est pas contestée par les rabbins modernes. D'ailleurs, plusieurs de nos écrivains, très-versés dans la connaissance des ouvrages rabbiniques, l'ont démontrée en rapportant des passages formels de ces ouvrages. On peut consulter entre autres la Démonstration évangélique de Huet. Ce savant auteur établit dans sa septième proposition, qu'il y a eu dans l'ancienne loi beaucoup de prophéties relatives au Messie, de l'aveu des anciens docteurs juifs. Dans sa neuvième proposition, il montre l'accomplissement de toutes ces prophéties dans la personne de Jésus-Christ. Que l'on parcoure aussi les paraphrases chaldaïques écrites vers le temps de Jésus-Christ. On verra quelle était alors sur l'objet de ces prophéties l'opinion de la nation juive et de ses docteurs.

(2) *Voyez* Dissertation sur les miracles du christianisme, seconde partie, chap. 4, n. 16 et 17.